

BEM 2025, RÉSULTATS OFFICIELS
LES CANDIDATS BRILLEN : UN TAUX DE RÉUSSITE EN HAUSSE

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 29 JUIN 2025 // N°1105 // PRIX 20 DA

UNE VITRINE NUMÉRIQUE DU
PATRIMOINE NATIONAL

L'APPLICATION
« DISCOVER
ALGERIA » EST
LANCÉE

PAIX RETROUVÉE DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS

L'ALGÉRIE SALUE UNE AVANCÉE MAJEURE



L'Algérie a salué l'accord de paix signé à Washington entre la RDC et le Rwanda. Ce geste diplomatique fort d'Alger confère une nouvelle profondeur à cet accord, porteur d'espoir pour la fin des violences au Kivu et le retour de milliers de réfugiés.

P.3

SAHARA OCCIDENTAL :

LE MAROC SUBIT UN NOUVEAU REVERS CONCERNANT L'EXPLOITATION ILLÉGALE DU PHOSPHATE

P.3

SAÏD CHANEGRIHA :
FAVORISER
L'ÉMERGENCE D'UNE
ÉLITE MILITAIRE DE
GRANDE QUALITÉ

P.4



L'AIDE HUMANITAIRE DEVIENT
UN PIÈGE MORTEL À GHAZA

**AMAR
BENDJAMA
ALERTE LA
COMMUNAUTÉ
INTERNATIONALE**

Amar Bendjama, représentant de l'Algérie à l'ONU, a dénoncé l'intensification des attaques sionistes contre les civils à Gaza. Il a alerté le Conseil de sécurité sur les crimes récents commis près des centres de distribution d'aide.

P.2

ACCORDS DE 1968 :
ERIC CIOTTI RETIRE
SA RÉOLUTION

Paris cherche
l'apaisement

Aïda Mouni

Les tensions diplomatiques entre l'Algérie et la France, qui ont marqué l'année écoulée, semblent connaître un net recul ces dernières semaines. Plusieurs signaux indiquent un réchauffement progressif des relations, tant sur le plan politique qu'économique. Le climat est à l'apaisement, et ce, de manière visible, notamment dans les rangs du gouvernement français. Les responsables les plus actifs dans la polémique, comme le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, se montrent désormais très discrets à propos du différend entre Alger et Paris.

Sur le front politique, le retrait par Eric Ciotti de sa proposition de résolution contre les accords algéro-français de 1968 sur l'immigration constitue un tournant. Chef du groupe des députés de l'Union des droites pour la République (UDR), Ciotti a finalement décidé de ne pas soumettre son texte au vote, comme cela était initialement prévu lors de la séance de jeudi à l'Assemblée nationale française. Selon les informations rapportées par BFM TV, cette décision a été prise dès l'ouverture des discussions parlementaires. La justification officielle de ce retrait repose sur la « coïncidence de ce débat parlementaire avec le procès en appel de l'écrivain Boualem Sansal, dont le verdict est prévu pour le 1er juillet ». Un député de l'UDR, cité par la chaîne française, estime que « ce débat parlementaire intervient à quelques jours (...) du verdict qui concerne notre compatriote Boualem Sansal ». De son côté, Eric Ciotti a déclaré à BFM TV : « L'objectif pour nous est la libération de Boualem Sansal, une grande voix de paix, un grand écrivain et dont nous avons aujourd'hui l'ardente obligation de soutenir le combat et d'éviter la poursuite du calvaire qu'il subit ». Si cette explication est avancée par l'UDR, d'autres lectures sont possibles. En 2023 déjà, Eric Ciotti avait tenté de faire adopter un texte similaire, sans obtenir le soutien nécessaire au sein de l'Assemblée. Mais selon plusieurs membres de son groupe, cités également par BFM, « la victoire cette fois-ci est certaine ». Ce qui pose la question d'un éventuel calcul politique, s'agit-il d'un simple report stratégique, ou d'un signe de désescalade volontaire, dicté par des considérations diplomatiques plus larges ? Pour certains observateurs, le geste d'Eric Ciotti s'inscrit dans une dynamique plus globale de réorientation du discours officiel français à l'égard d'Alger. Une source proche de l'ambassade de France en Algérie, citée sous couvert d'anonymat, explique : « Je pense qu'on peut lire le retrait, par E. Ciotti, de cette proposition de résolution comme une recherche d'apaisement afin de garder un cap clair et promoteur de la relation bilatérale ».

A. M.

L'AIDE HUMANITAIRE DEVIENT UN PIÈGE MORTEL À GHAZA

Amar Bendjama alerte la communauté internationale

À l'initiative de l'Algérie, le Conseil de sécurité a tenu une réunion vendredi dernier afin d'examiner la situation humanitaire catastrophique à Gaza. Une situation qui a atteint un seuil intolérable, marquée par le nombre d'enfants morts de malnutrition aiguë et les crimes innombrables de l'armée sioniste visant des civils désarmés en quête de nourriture.

Hakim H.

Dans son intervention, Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, a déclaré que l'armée d'occupation a profité de la focalisation de la communauté internationale sur l'escalade entre l'Iran et l'entité sioniste pour intensifier ses attaques contre des civils non armés et continuer à entraver l'entrée de l'aide humanitaire nécessaire et en quantité dans la bande de Gaza. Il a attiré l'attention des membres du Conseil sur les crimes commis par les forces d'occupation au cours de ce mois, au cours desquels des centaines de Palestiniens ont été tués près des quatre centres de distribution d'aide de la « Fondation humanitaire de Gaza », le dispositif d'aide alimentaire soutenu par Israël et les États-Unis, qui s'avère en réalité être un prolongement militaire sous habit humanitaire de l'armée d'occupation. Il a indiqué, dans ce

cadre, que le nombre de victimes parmi les personnes tentant d'accéder à l'aide humanitaire a atteint 549 au 25 juin passé, alors que le nombre de blessés a dépassé les 4 000. Il a souligné à ce sujet que ces décès n'étaient pas le fruit du hasard, mais plutôt le résultat de politiques et de pratiques délibérées de la part des forces d'occupation, citant comme preuves à l'appui des vidéos et des articles de presse ayant traité de la question. En effet, le journal Haaretz a révélé que des officiers et des soldats des forces armées sionistes lui avaient déclaré qu'ils avaient reçu l'ordre de tirer sur des foules non armées près des sites de distribution de nourriture à Gaza, même en l'absence de toute menace. « Tuer des innocents est devenu normal », ont déclaré à des médias plusieurs soldats de l'armée d'occupation, bouleversés par la tournure tragique prise par la distribution d'aide alimentaire dans la bande de



Gaza. Après les révélations, l'entité, comme d'habitude, a décidé d'ouvrir une pseudo-enquête sur ces crimes pour gagner du temps et étouffer devant le munitime international ce qui est considéré comme « crime contre l'humanité et violation flagrante du droit humanitaire international et des Conventions de Genève ». Bendjama a vivement dénoncé cette fuite en avant de l'entité qui consiste à mener des « enquêtes internes » bidon dont les conclusions sont toujours favorables à l'armée d'occupation. Il rappelle à l'appui le meurtre de 15 secouristes et auxiliaires médicaux du Croissant-Rouge palestinien le 25 mars, en soulignant que la version sioniste de l'incident n'aurait pas changé sans la large diffusion de la séquence vidéo qui documentait la scène. Donc, le résultat de ces enquêtes internes sur ces massacres est donc connu d'avance. Elles disculperont

les soldats sionistes et endosseront la responsabilité au Hamas, comme l'ont déjà fait des journalistes sur plusieurs chaînes mondiales clamant toute honte bue et sans ciller que ce sont les résistants du Hamas qui tiraient sur la foule. Par ailleurs, le représentant algérien a cité le rejet par les travailleurs humanitaires des tentatives visant à minimiser les pertes civiles, citant la déclaration du Secrétaire général de l'ONU selon laquelle « aller chercher à manger ne doit jamais se transformer en condamnation à mort ». Évidemment, la pseudo-fondation humanitaire de Gaza n'a cessé de ressasser que ses opérations de distribution à l'intérieur de ses centres se déroulent sans encombre et nie qu'il y ait eu le moindre tir meurtrier à proximité immédiate de ses points d'aide et accuse même l'ONU de faire dans la désinformation.

H. H.

LE COLLECTIF HISTOIRE ET MÉMOIRE MAINTIENT LA PRESSION

La statue du général Bigeard visée par une action en justice à Toul

Karima Baba Aissa

À Toul, le collectif Histoire et Mémoire dans le respect des droits humains poursuit sa mobilisation contre la statue du général Marcel Bigeard, installée dans un espace public de la ville. Lors du rassemblement mensuel organisé le 24 juin à proximité du square lieutenant-colonel René Génin, les membres du collectif ont annoncé avoir saisi le tribunal administratif de Nancy. L'objectif est d'obtenir l'annulation de la délibération municipale qui a autorisé l'installation de cette statue.

Quatre requérants sont à l'origine de cette démarche, trois membres du collectif agissant à titre individuel, ainsi que l'association Juillet 61, basée à Metz. Le collectif toulouais, ne disposant pas de personnalité juridique, n'a pas pu se joindre à cette action en justice. Les requérants contestent la décision du conseil municipal qui a accordé « à la fondation général Bigeard le droit d'ériger cette statue sur

un square public ». La statue du général Bigeard, ancien officier de l'armée française connu pour son rôle en Indochine et en Algérie, avait été transférée le 24 octobre 2024 du 516e régiment du Train vers le square René Génin. Cette date a marqué, selon les opposants, « l'entrée en résistance » de leur collectif, qui a depuis instauré des rassemblements le 24 de chaque mois. Ces rencontres donnent lieu à des moments de partage autour de la parole, de la musique et de la convivialité. Le 24 juin, une quarantaine de personnes ont pris part au rassemblement, installé à l'ombre d'un arbre dès 18 h 30. Plusieurs prises de parole ont eu lieu. L'annonce de la saisine du tribunal a retenu particulièrement l'attention, une procédure judiciaire est désormais engagée « pour contraindre la municipalité de retirer la statue de son espace public ». Quelques jours avant cette mobilisation, le 18 juin, à l'occasion du 15e anniversaire de la mort du général Bigeard, des sympathi-

sants lui avaient rendu hommage en déposant des gerbes de fleurs ainsi que de la terre de Diên Biên Phu au pied de la statue. Mardi soir, pendant le rassemblement, la statue a été recouverte de voiles. Des panneaux disposés contre le socle rappelaient les faits reprochés à Bigeard, notamment son rôle dans les violences commises pendant la guerre d'Algérie. Le collectif dénonce « les tortures fomentées par le gouvernement de l'époque et perpétuées par Bigeard en Algérie ». Par ailleurs, les participants ont exprimé leurs préoccupations face aux tensions internationales et ont réaffirmé leur attachement à « la paix entre les peuples ». Certains ont également proposé des actions à venir pour renforcer la mobilisation, avec une volonté affirmée : faire en sorte que « Toul ne soit plus la capitale de la torture ». Le collectif a annoncé qu'il poursuivrait ses rassemblements mensuels jusqu'à ce que la statue soit retirée de l'espace public.

K. B. A.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

PAIX RETROUVÉE DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS

L'Algérie salue une avancée majeure

La signature de cet accord marque une étape décisive vers le rétablissement durable de la paix et de la stabilité dans cette région d'Afrique, longtemps meurtrie par les violences et les conflits fratricides.

Merouane K.

Accord historique ? L'avenir le dira après la signature en grandes pompes vendredi à Washington de paix entre la RDC et le Rwanda. L'accord met en principe fin aux hostilités entre les deux pays via le groupe rebelle du M23, manipulé et dirigé par Kigali, dans l'est de la RDC, dans la région des Grands Lacs, au nord Kivu. Fin des massacres de civils dans cette partie du Congo, une région riche en minerais, dont les très recherchées terres rares, le cobalt, l'or et le diamant... Ainsi, ce vendredi 27 juin 2025, la République démocratique du Congo et le Rwanda ont signé, sous les auspices des États-Unis, un accord de paix. Il vise à mettre fin au conflit dans l'est de la RDC, qui a fait des milliers de morts. Cet accord, que le président américain Donald Trump s'est félicité d'avoir obtenu, s'inspire d'une Déclaration de principes approuvée en avril entre les deux pays. Il prévoit des dispositions sur "le respect de l'intégrité territoriale et l'arrêt des hostilités" dans l'est de la RDC après l'offensive menée par le groupe armé M23. Il a été formellement signé, ce vendredi 27 juin 2025, lors d'une cérémonie à Washington, en présence du secrétaire d'État américain Marco Rubio et de ses homologues de la RDC et du Rwanda, Thérèse Kayikwamba Wagner et Olivier Nduhungirehe. "C'est un moment important après trente ans de guerre", a déclaré le chef de la diplomatie américaine, ajoutant cependant qu'il y avait encore "beaucoup à faire". L'accord est "fondé sur l'engagement pris ici de mettre fin de manière irréversible et



vérifiable au soutien de l'État aux FDLR et aux milices associées", a déclaré pour sa part le ministre rwandais. L'accord a été élaboré la semaine dernière au cours de trois jours de "dialogue constructif portant sur les intérêts politiques, sécuritaires et économiques" entre représentants de la RDC et du Rwanda présents dans la capitale américaine. Il comprend aussi des dispositions sur "le désengagement, le désarmement et l'intégration conditionnelle des groupes armés non étatiques", ainsi qu'un "mécanisme conjoint de coordination en matière de sécurité". À l'instar de l'Union africaine et de l'ONU, ainsi que des pays de la région, l'Algérie, par la voie de son ministère des Affaires étrangères, a salué cet accord, se "félicitant" de la signature "aujourd'hui à Washington d'un accord de paix entre la République démocratique du Congo et la République du Rwanda." "La conclusion de cet accord représente une avancée

majeure vers la restauration durable de la paix et de la sécurité dans cette région africaine longtemps éprouvée par la violence et les déchirements fratricides", ajoute le communiqué des Affaires étrangères, qui relève en outre qu'"au-delà de la région, cet accord rétablit la diplomatie dans sa vocation première de règlement pacifique des différends et réhabilite la voie à suivre pour que les autres foyers de tension, de crise et de conflit en Afrique puissent connaître, à leur tour, le même dénouement pacifique négocié." Enfin, note le communiqué, "l'Algérie exprime son plein soutien à la mise en œuvre effective de cet accord et forme le vœu de voir cette dynamique salubre s'étendre aux autres régions instables en Afrique, en vue de favoriser l'émergence d'un continent stable et sur lequel l'énorme potentiel sera exclusivement concentré sur les objectifs de développement et de prospérité." L'Algérie a

récemment, faut-il le souligner, établi une ambassade à Kigali, marquant ainsi sa présence effective dans la région des Grands Lacs. Quant au SG de l'ONU Antonio Guterres, il a déclaré dans un communiqué que "cet accord constitue une étape importante vers la désescalade, la paix et la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs". Le secrétaire général de l'ONU a appelé les parties à "respecter pleinement les engagements qu'elles ont pris". En filigrane de cet accord, sponsorisé par Donald Trump, il y a toute la partie immergée de l'iceberg, les richesses minières du Congo, que les États-Unis convoitent et qu'ils veulent retirer à leur principal concurrent économique, politique et militaire en Afrique, la Chine. Les rebelles du M23 vont-ils respecter cet accord et se retirer de la région des Grands Lacs, et se fondre dans l'armée rwandaise ?

M. K.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

LA PAIX ENFIN

PAR: BOUALEM ALAMI

L'Algérie a salué l'accord de paix signé vendredi dernier dans la capitale fédérale américaine entre deux vieux frères ennemis, deux cousins, deux ethnies de la région des Grands Lacs : la RDC et le Rwanda, Tutsi et Hutu. Le geste diplomatique de grande classe d'Alger est à souligner et à soutenir, car il donne une profondeur diplomatique jamais affirmée jusque-là à un accord qui devrait mettre fin aux atrocités et à la guerre injustifiée par délégation au Kivu, à une instabilité destructrice dans le nord du Congo, et permettre à des milliers de réfugiés de revenir dans leurs villages, notamment dans la province de Goma. Faisant partie de ces guerres oubliées, n'étaient-ce les massacres de civils, le conflit fratricide au nord Kivu, dans la région des Grands Lacs, une vaste région riche en minerais entre plusieurs pays, le conflit armé entre la RDC et le M23 piloté par Kigali, devrait connaître enfin son épilogue avec l'accord du 27 juin 2025. Et l'Algérie, en soutenant et saluant cet accord, ne fait que renforcer l'action diplomatique comme moyen privilégié pour mettre fin aux conflits armés et aux crises politiques. Alger le souligne fort bien dans un communiqué : "Cet accord rétablit la diplomatie dans sa vocation première de règlement pacifique des différends et réhabilite la voie à suivre pour que les autres foyers de tension, de crise et de conflit en Afrique puissent connaître, à leur tour, le même dénouement pacifique négocié." Ce n'est pas, pour autant, la fin complète d'un conflit qui a fait des centaines de milliers de morts dans cette partie de l'Afrique après les dramatiques événements d'avril 1994, lorsque les Hutus, majoritaires au Rwanda, avaient massacré les Tutsi, minoritaires, obligés de fuir vers le nord-Congo. C'est le début d'un long conflit dans la région, avec l'apparition, au lendemain de l'entrée du FPR de Paul Kagame à Kigali à partir de l'Ouganda, du M23, essentiellement composé d'anciens soldats de l'armée congolaise qui se sont rebelles car ils accusent le gouvernement de marginaliser leur minorité ethnique tutsi. Plus précisément, la plupart viennent de communautés rwandophones congolaises du nord. La messe est dite et toute la région nord des Grands Lacs est depuis le début des années 2010 en proie à des affrontements armés entre forces régulières congolaises et rebelles du M23, composés donc de la minorité rwandaise tutsi, au pouvoir à Kigali après donc les événements de 1994. Plusieurs cessez-le-feu ont été conclus et violés depuis la reprise des opérations du M23 dans l'est de la RDC en 2021. Des milliers de civils ont été tués, ou se sont déplacés vers des régions plus sûres, sous la supervision des organismes de l'ONU et de l'Union africaine. En mettant l'accent sur l'importance politique de cet accord pour qu'enfin revienne la paix dans le Nord-Kivu et la région des Grands Lacs, l'Algérie n'a fait que se conformer aux principes de l'ONU et à ses propres idéaux d'un continent africain débarrassé des guerres inutiles, des conflits fratricides et résolument tourné vers la paix, la prospérité de ses peuples.

B.A.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc subit un nouveau revers concernant l'exploitation illégale du phosphate

Selon l'ONG Western Sahara Resource Watch (WSRW), seuls quatre clients importent désormais ce minerai, contre 15 en 2012. Le volume exporté en 2024 est légèrement en baisse (1,45 million de tonnes) par rapport à 2023, et la majorité des exportations est destinée au Mexique et à l'Inde. Cette diminution s'explique par les décisions judiciaires internationales, notamment de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE),

qui ont statué à plusieurs reprises sur l'illégalité de cette exploitation. De nombreuses entreprises se sont désengagées, dont les multinationales Epiroc et COWI, invoquant des préoccupations liées aux droits humains et au droit international. Le WSRW appelle l'ONU à mettre en place un mécanisme de gestion des ressources du Sahara occidental en attendant un référendum d'autodétermination. L'ONG exhorte aussi l'Union

européenne à veiller à ce que ses entreprises respectent les décisions de justice, notamment celles de 2016, 2019 et 2024. Malgré ces pressions, le Maroc poursuit sa politique d'occupation, tentant d'attirer des investissements étrangers en proposant des avantages dans les territoires occupés. Il bénéficie dans cette stratégie du soutien de pays comme la France, les États-Unis, les Émirats arabes unis et l'entité sioniste.

LE PT ET LE FFS FONT LEURS BILANS

Le RND annonce la date de son 7^e congrès

Mohamed Mokhtari

La journée d'hier a été marquée par l'organisation de plusieurs activités politiques. Les partis PT et RCD ont animé des rencontres à Alger tandis que le FFS a choisi d'aller à la rencontre de ses militants à Bouira. Le congrès du RND aura lieu les 19 et 20 juillet prochain. Le Parti des travailleurs (PT) a tenu, hier à Alger, une réunion de son bureau politique consacrée à l'évaluation de son bilan. Une évaluation qui intervient au lendemain du 35^e anniversaire de la création du parc. Louisa Hanoune, secrétaire générale du parti, a indiqué à cette occasion qu'il est temps de «se demander si le programme politique du parti est juste ?» Une question à laquelle elle a répondu aussitôt en déclarant que «le palmarès militant du PT est riche en réalisations».

Mme Hanoune a livré, devant ses militants et sympathisants, son analyse de la situation politique et économique dans le monde. Elle a estimé que «la crise du capitalisme a atteint son apogée ; la phase destructrice de la civilisation». Ladite crise a connu «sa phase d'accélération depuis l'arrivée de Trump, se caractérise par la généralisation des guerres contre les peuples et les travailleurs».

Pour sa part, Youcef Aouchiche, premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), a choisi d'aller à la rencontre de ses militants à Bouira pour faire, lui aussi, une évaluation de l'action politique du parti. Et avant de donner la parole aux militants réunis à la maison de la culture Ali Zamoum pour poser leurs questions et faire des propositions, Aouchiche a prononcé un discours où il est revenu sur les priorités du FFS. «Nous appelons toutes les forces vives de la nation à se mobiliser dans le cadre d'un pacte national de consensus stratégique autour de l'État national (pour adopter, ndlr) les lois qui organisent et gèrent la vie publique. Notre participation à la présidentielle s'inscrit dans cette stratégie nationale de protection de l'État national», a-t-il déclaré.

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a, quant à lui, commémoré sa journée de la Mémoire, hier au club El Moudjahid à Alger. Dans un discours prononcé à cette occasion, le président du parti, Atmane Mazouz, a notamment déclaré : «Nous voici réunis aujourd'hui en cette Journée de la Mémoire du RCD, non pour déplorer le passé, mais pour le convoquer dans toute sa vérité, pour en tirer force, lucidité et courage. Nous sommes ici non pas pour un exercice de nostalgie, mais pour un acte politique : dire notre histoire, la vraie, sans concession, sans soumission, sans dissimulation.» Du côté du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden a réuni, hier au siège du parti à Alger, les membres de la commission chargée de la préparation du 7^e congrès du parti qui devra se tenir les 19 et 20 juillet prochain. Bouden, chargé de la gestion du parti après la démission de Mustapha Yahi fin mai dernier, a déclaré que le prochain congrès constitue une «étape charnière dans le renouvellement des structures du parti pour répondre aux aspirations de nos militants et de nos citoyens». Il a indiqué que la commission nationale de préparation du congrès compte 225 membres, dont 75 jeunes et 40 femmes. Des chiffres qui démontrent, selon Bouden, que «le RND concrétise son engagement à accroître la participation politique des jeunes et des femmes, non seulement en nombre, mais aussi en qualité...».

M. M.

SAÏD CHANEGRIHA :

Favoriser l'émergence d'une élite militaire de grande qualité

Le général d'armée Saïd Chanegriha a présidé, jeudi dernier au niveau de l'École supérieure de Guerre, la cérémonie de sortie des promotions du cours d'études supérieures de Guerre, indique un communiqué du MDN.

À l'entame et après la cérémonie d'accueil donnée par le général-major Ali Sidane, commandant de la 1^{re} Région militaire, et le général-major Hamid Fekane, directeur de l'École, le général d'armée a observé «un moment de recueillement à la mémoire du défunt Président Ali Kafi, dont le siège de l'École est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du défunt et de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada». Il a, ensuite, prononcé une allocution d'orientation à l'adresse des cadres et des officiers stagiaires, dans laquelle il a fait mention des «grandes étapes franchies par l'ANP dans le domaine de la formation militaire supérieure».

Et d'ajouter : «Nous plaçons d'énormes espoirs en cette prestigieuse école qui représente le haut de la pyramide de l'appareil de formation militaire, en termes d'accompagnement du processus de développement et de modernisation des composantes de notre armée qui a franchi, durant ces dernières années, de grandes étapes à travers la formation de potentiels humains hautement qualifiés, capables d'assumer pleinement les grandes missions constitutionnelles dévolues à l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)». Le général d'armée a mis en avant «les efforts inlassables de l'ANP pour améliorer les capacités de l'École supérieure de guerre pour lui permettre d'accomplir pleinement son rôle de formation et de recherche et de contribuer à former des chefs conscients des défis à relever pour assurer la rési-



lience sécuritaire du pays». «Pour atteindre cet objectif, à la fois urgent, ambitieux et tout aussi légitime, l'École supérieure de Guerre se doit impérativement de poursuivre ses efforts inlassables, visant à développer, d'année en année, son processus de formation et de recherche, à même de favoriser l'émergence d'une élite militaire de grande qualité et de haut niveau de formation», a-t-il souligné.

«Une élite qui se distingue par une interaction dynamique avec son environnement scientifique et de recherche, qui développe de larges connaissances et une vision perspicace et authentique, lui permettant d'appréhender les contraintes et les enjeux à venir sur le moyen et le long terme et de faire une lecture judicieuse des événements, de leurs tenants et aboutissants, de leurs

contextes et dimensions, ainsi que de leurs objectifs et visées, ce qui nous permettra de rester toujours proches de notre profondeur populaire, garant de la sécurité de l'Algérie», a affirmé Chanegriha. «C'est cette vision stratégique que nous voulons maintenir au sein de l'ANP et c'est à travers elle que nous ambitionnons de produire des conceptions opérationnelles et prospectives, qui permettent à notre armée d'anticiper les défis, dans le cadre de sa doctrine défensive et de manière à accroître notre résilience sécuritaire multidimensionnelle», a-t-il poursuivi. À son tour, le général-major, directeur de l'école, a exhorté les officiers diplômés à «faire preuve d'un haut sens de patriotisme et de défense de la patrie». «Vous devez continuer à puiser dans le savoir, car votre réussite dans ce cycle n'est qu'une étape sur

un chemin encore plus long devant vous. Vous avez acquis les connaissances qui vous permettent d'être au diapason des nouvelles générations de futurs chefs militaires au sein de l'ANP, digne héritière de l'ALN et de vous distinguer par les qualités d'un commandant vertueux et habile, un exemple à suivre, doté de clairvoyance, de perspicacité, de fermeté dans la prise de décision et de rigueur dans son exécution, profondément conscient de l'ampleur de ses responsabilités, avec un esprit de détermination, de persévérance et de constance dans l'accomplissement de ses devoirs, animé d'un haut sens de patriotisme, plaçant la défense de la patrie avant toute autre considération et faisant preuve de fidélité envers tous ceux qui sont tombés en martyrs pour elle», a-t-il déclaré.

R. N.

60^e ANNIVERSAIRE DU JOURNAL EL MOUDJAHID

Meziane rend hommage aux médias pour la préservation de la mémoire des chouhada

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a salué jeudi soir à Alger le rôle essentiel des médias nationaux dans la préservation de la mémoire des chouhada. «Nul ne peut ignorer le rôle et les sacrifices incommensurables consentis par les médias nationaux pour préserver cet héritage», a-t-il affirmé lors d'une cérémonie organisée au Palais de la Culture Moufidi Zakaria, marquant le 60^e anniversaire de la création du quotidien El Moudjahid. À cette occasion, le ministre a souligné qu'El Moudjahid, considéré comme un pilier de la presse nationale, continue d'éclairer l'opinion publique grâce à un contenu responsable et engagé. Cet anniversaire, a-t-il dit, est une étape marquante du paysage médiatique algérien, «un

jalón historique ayant contribué à bâtir une presse en phase avec les ambitions du pays, trois ans seulement après l'indépendance». Il a également évoqué le contexte porteur d'espoir dans lequel ce projet de presse a vu le jour, rappelant que les médias algériens sont nés au cœur de la lutte pour la liberté, porteurs des valeurs de souveraineté. Meziane a mis en avant le rôle d'El Moudjahid dans l'accompagnement de la diplomatie algérienne à l'échelle internationale et son soutien aux mouvements de libération en Afrique. Le journal a, selon lui, constitué des archives précieuses qui éclairent aujourd'hui encore le chemin des jeunes journalistes. Pour sa part, le PDG du journal, Brahim Takheroubt, a insisté sur l'importance de raviver la

flamme de l'engagement et de la solidarité à travers cette célébration. Il a annoncé le lancement d'une plateforme multimédia, marquant ainsi l'entrée d'El Moudjahid dans l'ère numérique pour conforter sa position dans le paysage médiatique national. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayant-droit, Laïd Rebiga, du porte-parole de la Présidence, Samir Aggoune, ainsi que de plusieurs directeurs de médias, représentants d'organisations nationales et personnalités du secteur. Un film documentaire retraçant l'histoire du quotidien a été projeté, suivi d'un hommage rendu aux pionniers et anciens directeurs du journal.

Y. B.

BEM 2025, RÉSULTATS OFFICIELS

Les candidats brillent : un taux de réussite en hausse

Le taux de réussite et d'admission à l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2025, a atteint 67,56 % au niveau national, a indiqué hier le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué. L'on constate une légère augmentation de 4,71 % par rapport à l'édition de 2024, où le taux de réussite a été de 62,85 %.



Meriem Kaci

Selon le ministère, le nombre global des candidats inscrits s'est élevé à 827 000. Le nombre de candidats scolarisés est de 814 543, dont 808 499 se sont présentés à l'examen, et parmi lesquels 433 308 candidats ont obtenu leur diplôme. Selon la même source, le nombre de candidats scolarisés admis avec mention s'élève à 216 139 candidats, répartis sur 3931 candidats avec mention Excellent, 34 699 candidats avec mention Très Bien, 68 905 avec mention Bien et 108 604 candidats avec mention Assez Bien.

S'agissant des candidats libres, des 12 457 candidats inscrits, 7902 s'étaient présentés à l'examen, parmi lesquels 2338 candidats ont remporté l'épreuve du BEM.

Toutefois, selon des enseignants de l'Éducation, le taux de réussite à cet examen national ne peut être considéré comme un «indicateur phare ni un facteur déterminant» du niveau des élèves et de l'école algérienne. Pour eux, c'est plutôt la nature des sujets élaborés qui permet une élévation ou baisse dans les taux de réussite, et non le niveau des candidats. «Quand les sujets sont abordables, les candidats obtiennent la moyenne ou de bonnes notes, mais quand ils sont relativement difficiles, on enregistre un recul dans le taux de réussite», estiment des enseignants.

LE MEN DÉVOILE LES NOMS DES TROIS MEILLEURS LAURÉATS

Le ministère de l'Éducation

nationale a dévoilé le nom des élèves ayant occupé les trois premières places à l'échelle nationale.

En tête du classement se trouve Meriem Talhawi, élève au CEM Ramdani Hassouni dans la wilaya de Biskra. La collégienne a décroché la première place nationale avec une moyenne de 19,58. La deuxième place est revenue à Anis Bakir, élève du CEM Khenouche Ahmed à Alger, qui a obtenu une moyenne de 19,46. Quant à la troisième place, elle est revenue à l'élève Fatima Kheddache, scolarisée au CEM Amira Moussa dans la wilaya de Jijel, avec une moyenne également de 19,46.

Enfin, le ministère a adressé ses remerciements aux membres de la corporation éducative, «pour les efforts qu'ils ont consentis, tout au long de l'année scolaire, ainsi qu'aux départements ministériels et corps de sécurité, pour leur contribution au succès de cet examen.

«EXCELLENTS RÉSULTATS» POUR LES CADETS DE LA NATION

Le ministère de la Défense nationale a salué, dans un communiqué rendu public, les résultats exceptionnels enregistrés par les écoles des Cadets de la Nation aux épreuves du BEM 2025.

«484 cadets ont obtenu leur diplôme, réalisant ainsi un taux de réussite de 100 %, confirmant une fois de plus l'excellence académique de ces établissements d'élite», a indiqué le MDN. Ces «excellents résultats», ajoute la même source, reflètent l'inté-

rêt particulier conféré par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire aux écoles des cadets de la Nation. Ces exploits confirment également le «haut niveau de ces écoles, ainsi que le haut niveau des écoles et la diligence et le dévouement des professeurs et des cadres qui travaillent pour atteindre les objectifs pédagogiques fixés». À cette occasion, le général d'Armée Saïd Chanegriha,

ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, a adressé ses félicitations chaleureuses aux lauréats, ainsi qu'à l'ensemble des cadres pédagogiques et administratifs ayant contribué à cette performance exemplaire. Il leur a souhaité encore plus de succès et de distinction dans la poursuite de leur parcours.

M. K.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE TIPASA

Ouverture de spécialités en IA et informatique financière

Le Centre universitaire de Tipasa sera renforcé, à l'occasion de la nouvelle année universitaire 2025/2026, par l'ouverture, pour la première fois à l'échelle nationale, de deux nouvelles spécialités, en l'occurrence l'intelligence artificielle (IA) en économie numérique et l'informatique de gestion, a-t-on appris, samedi, auprès de l'Institut des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion.

L'Institut des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion du Centre universitaire de Tipasa assurera, à partir de la prochaine rentrée, de nouvelles offres de formation en intelligence artificielle, suite à l'approbation de la commission nationale du ministère de tutelle, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'Institut, Khelifa Brais. Il s'agit, a-t-il précisé, d'une formation en licence ouverte aux bacheliers supérieurs à 14/20, et qui peu-

vent s'inscrire à l'Institut des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion pour suivre un cursus en tronc commun (en anglais) avant d'être orientés vers l'une de ces deux (2) spécialités, l'intelligence artificielle en économie numérique ou l'informatique de gestion.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à suivre les mutations technologiques et à consacrer la numérisation au sein de l'université algérienne, tout en répondant aux exigences du marché du travail, notamment dans les domaines de la finance et des affaires qui sont en constante évolution, a souligné le responsable. «Un fait nécessitant la formation de cadres maîtrisant des outils avancés, tels que l'analyse de données par l'intelligence artificielle, la technologie financière (FinTech) et les contrats

UNIVERSITÉ DE DJELFA Vers la création d'une annexe de l'École normale supérieure

Des mesures préparatoires ont été prises dernièrement par l'université Ziane-Achour de Djelfa en vue de l'ouverture d'une annexe locale de l'École normale supérieure (ENS), au titre de la prochaine année universitaire 2025/2026, a-t-on appris du rectorat de cet établissement universitaire. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement de l'initiative visant à ouvrir une annexe locale de l'École normale supérieure, qui est de nature à couvrir les besoins des trois paliers de l'Éducation nationale, à renforcer la qualité de la formation et à permettre une exploitation optimale des structures et équipements qui seront mis à disposition au sein de l'université au début de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué le recteur de l'université, El-Hadj Ailam. Il a cité parmi ces mesures la signature d'une convention de coopération entre l'université de Djelfa et l'École normale supérieure (ENS) «Cheikh Bachir El Ibrahimy» de Kouba (Alger), visant à renforcer la coopération académique et scientifique et à assurer un accompagnement pédagogique pour les étudiants de l'annexe à son ouverture. Les deux parties se sont, également, engagées à déployer les efforts nécessaires pour promouvoir cette annexe et en faire une école supérieure autonome, dans les plus brefs délais, grâce à la mobilisation des ressources humaines, l'encadrement et les structures pédagogiques nécessaires pour accompagner les étudiants tout au long de leur cursus universitaire, a souligné M. Ailam. Des membres de la corporation éducative ont salué la décision de création d'une annexe de l'École normale supérieure, soulignant que ce projet, relevant à la fois de l'enseignement supérieur et de l'Éducation nationale, «répond aux attentes des citoyens de la wilaya en matière de formation locale des enseignants des trois cycles de l'éducation», selon les propos recueillis par l'APS.

intelligents», a-t-il expliqué. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer l'ouverture de ces deux spécialités dans les meilleures conditions possibles, notamment par l'acquisition des équipements technologiques requis, a assuré M. Brais, notant que la formation dans ces domaines sera largement axée sur la pratique.

À noter que l'Institut des sciences économiques, financières et des sciences de gestion a été créé en 2011, année de l'ouverture du Centre universitaire de Tipasa. Il assure des formations universitaires en licence dans quatre (4) spécialités, ainsi que des formations en Master. Il a vu l'inscription du 1^{er} doctorat en 2017. Cet institut est l'unique établissement du genre à l'échelle nationale à assurer une formation master dans les spécialités du marketing hôtelier et touristique et de la finance islamique.

APS

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal veut augmenter la production de l'unité de Médéa

Dans le cadre du suivi des projets industriels et de l'amélioration continue des performances de production, le directeur général du groupe SAIDAL, le Dr Younes Bouarara, a effectué une visite de travail à l'unité de Médéa.

Inès B.

Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement de plusieurs projets stratégiques visant à renforcer les capacités de production, notamment dans le domaine des formes injectables et des matières premières pharmaceutiques, a annoncé Saidal dans un communiqué.

Les discussions ont également porté sur certaines contraintes techniques, les solutions envisagées par les équipes, ainsi que les perspectives d'investissement pour améliorer l'infrastructure et entretenir les équipements.

"Le directeur général a donné une série d'instructions concrètes pour accélérer la mise en œuvre des projets prioritaires, en particulier ceux liés à la disponibilité des médicaments essentiels", indique-t-on. Notons que le groupe Saidal vise un chiffre d'affaires de 35 milliards de dinars algériens (DA) en 2025. Cette ambition s'inscrit dans une stratégie de croissance, avec une augmentation de plus de 45 % par rapport à 2024, grâce notamment au lancement de nouveaux médicaments biotechnologiques et à l'augmentation de la production.

Le groupe ambitionne notamment de lancer la production de 60 à 70 nouveaux médicaments, d'ici la fin de l'année, dont certains biotechnologiques pour le traitement du cancer et de l'hémophilie, et de développer 135



produits génériques, dont 35 sont en phase d'essais préliminaires. Le groupe public Saidal est engagé aussi dans la mise en service de trois nouvelles unités de production avant la fin de

l'année 2025. Il s'agit d'une unité d'antibiotiques à Médéa, dont le démarrage est prévu pour juin 2025, ainsi que deux unités à Mostaganem, dédiées à la fabrication de médicaments

ophtalmiques et vétérinaires, qui doivent être opérationnelles avant fin 2025. En somme, Saidal mise sur une stratégie de croissance ambitieuse pour 2025, basée sur l'in-

novation et l'augmentation de la production locale. Le chiffre d'affaires du groupe Saidal a atteint, quant à lui, 22 193 974 000 DZD, enregistrant une croissance remarquable de 21,53 % par rapport à 2023.

Sur le plan de la production, Saidal a également réalisé une performance solide, avec 131 576 milliers d'unités de vente (UV), représentant 105,42 % de l'objectif en valeur. Par ailleurs, le Groupe Saidal annonce sa participation à la 4^e édition du Salon national de la pharmacie (Al Pharma).

"Le Groupe Saidal prend part à la quatrième édition du Salon national de la pharmacie (Al Pharma), qui se tient à l'hôtel Sheraton d'Annaba, du 26 au 28 juin 2025. L'événement a été officiellement inauguré ce jeudi 26 juin par Monsieur Abdelkader Djellaoui, wali de la wilaya d'Annaba, en présence de plusieurs cadres et responsables locaux", ajoute-t-on. "À son arrivée au stand de Saidal, le wali a été accueilli par M. Larbi Hakim, directeur marketing et ventes du groupe Saidal, et des cadres de l'entreprise.

À l'occasion, M. Larbi a présenté à la délégation officielle un aperçu global du groupe ainsi que ses dernières innovations. Il a également exposé la stratégie de Saidal visant à assurer la disponibilité des médicaments oncologiques pour les patients algériens, tout en mettant en avant les projets en cours et les perspectives futures du Groupe", précise Saidal dans son communiqué.

UNION AFRICAINE

Le siège officiel de l'AFREC à Alger inauguré

Le siège officiel de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), relevant de l'Union africaine (UA), a été inauguré, jeudi à Alger, lors d'une cérémonie présidée par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et la commissaire à l'Énergie et aux Infrastructures de l'UA, Lerato Dorothy Mataboge. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, du président exécutif de l'AFREC, Rachid Ali Abdallah, de hauts cadres des ministères de l'Énergie et des Affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines ainsi que des responsables de l'AFREC à Alger, selon l'APS. Dans son allocution à cette occasion, M. Arkab a exprimé "la fierté et l'honneur de l'Algérie d'abriter cette importante infrastructure continentale", soulignant que "cette réalisation s'inscrit dans le cadre de l'engagement historique et de principe de l'Algérie en faveur de l'action africaine commune, en vue de promouvoir les valeurs d'unité,

de solidarité et d'intégration entre les pays du continent, et de contribuer efficacement à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)". L'accueil par l'Algérie de ce siège "témoigne de la confiance dont elle jouit et de son rôle pionnier au niveau africain, traduisant ainsi son engagement constant à accompagner les efforts collectifs et à mettre en place un système énergétique intégré, équitable et flexible répondant aux défis actuels et aux échéances à venir", a affirmé le ministre. Cette commission constituera "une plateforme africaine dynamique pour la coordination des politiques énergétiques, l'échange d'informations et d'expertises et le renforcement des capacités en matière d'énergie, d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de planification énergétique durable", a-t-il ajouté. Selon M. Arkab, l'AFREC, qui revêt une dimension stratégique "extrêmement importante", est à même de contribuer au renforcement de la coopération africaine dans un secteur vital, à la mise en place d'un système énergétique africain intégré et équitable en mesure de répondre aux défis actuels et de s'adapter aux mutations mondiales accélérées, notamment en matière de transition énergétique, d'élargissement

de l'accès à l'énergie, et de la lutte contre les changements climatiques.

Dans ce contexte, le ministre d'État a réaffirmé "l'engagement total de l'Algérie à accompagner techniquement et institutionnellement la Commission, et à renforcer son rôle en tant que cadre continental commun à même de relever les défis énergétiques, dans le cadre du partenariat, de solidarité et de l'esprit d'appartenance africaine authentique". Au terme de son allocution, M. Arkab a exprimé "ses remerciements et sa profonde gratitude à la Commission à l'énergie et aux infrastructures de l'UA pour la confiance placée en l'Algérie, ainsi qu'à tous les partenaires et États membres ayant contribué à la concrétisation de ce projet ambitieux, qui constitue une avancée significative sur la voie de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique visant à construire un continent unifié, fort et sécurisé sur le plan énergétique".

De son côté, la commissaire à l'Énergie et aux Infrastructures de l'UA a exprimé "ses remerciements et sa gratitude à l'Algérie, gouvernement et peuple", saluant le rôle pionnier de l'Algérie dans le développement de l'énergie sur le continent africain, compte tenu de son histoire séculaire et de sa grande expé-

rience, notamment dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie et des énergies renouvelables.

Pour Mme Mataboge, l'inauguration du siège de la Commission en Algérie concrétise le mandat accordé par les États membres de l'UA à cette structure pour coordonner le développement du secteur énergétique africain, et veiller à ce que toutes les initiatives énergétiques répondent aux besoins des citoyens africains, conformément à l'Agenda 2063.

L'AFREC axera ses efforts sur huit (8) domaines stratégiques : les systèmes d'information énergétique et les statistiques, l'efficacité énergétique, la transition énergétique, la cuisson propre, les énergies renouvelables, la bioénergie, le pétrole et le gaz, ainsi que le renforcement des capacités, a-t-elle ajouté.

La commissaire a mis l'accent sur l'attente de l'UA quant à la contribution de l'Algérie dans le soutien aux projets communs africains dans les domaines de l'énergie et l'encouragement des investissements intra-africains, y compris les exportations algériennes d'équipements électrotechniques, ce qui contribuera au renforcement du commerce intra-africain et au développement des compétences africaines locales dans ce secteur vital.

ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF À CAPITAL RISQUE

Les instructions de la COSOB

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) vient de publier des instructions portant sur les textes d'application de son règlement n° 24-02 du 23 octobre 2024, relatif aux organismes de placement collectif à capital risque (OPCR).



Inès B.

La première instruction a pour objet de définir les éléments constituant le dossier à joindre à la demande d'agrément des organismes de placement collectif à capital risque (OPCR). La demande d'agrément des organismes de placement collectif à capital-risque (OPCR) ou d'un compartiment d'OPCR est introduite auprès de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse par les fondateurs de la SICAR ou par la société de gestion du FCPR. Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 4 (point 7) du règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) n° 24-02 du 20 rabie ethani 1446 correspondant au 23 octobre 2024 relatif aux organismes de placement collectif (OPC), la deuxième instruc-

tion a pour objet de fixer les conditions et les modalités d'inscription des évaluateurs externes des organismes de placement collectif (OPC). Selon celle-ci, peuvent être inscrits, auprès de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse désignée ci-après « la Commission », en qualité d'évaluateur externe d'OPC, toute personne appartenant à l'une des catégories suivantes : les experts-comptables agréés et inscrits au tableau de l'ordre national des experts comptables ; les personnes morales inscrites auprès de la COSOB sur la liste des experts évaluateurs des sociétés dont les titres de capital font l'objet d'une demande d'admission aux négociations en bourse, sur le compartiment principal ou de croissance ; les experts immobiliers inscrits sur la liste des experts judiciaires agréés pour l'évaluation d'ac-

tifs immobiliers et les agences de notation financière pour l'évaluation du risque de crédit. La demande d'inscription en qualité d'évaluateur externe d'OPC est introduite auprès de la Commission par le requérant ou par son représentant. La troisième instruction COSOB n° 25-04 du 25 juin 2025 fixe les conditions et les modalités d'inscription des commissaires aux comptes des organismes de placement collectif en capital-risque. En application de l'article 87 du règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) n° 24-02 du 20 rabie ethani 1446 correspondant au 23 octobre 2024 relatif aux organismes de placement collectif à capital risque, cette instruction a pour objet de fixer les conditions et les modalités d'inscription des commissaires aux comptes des organismes

de placement collectif à capital risque (OPCR). Pour être inscrit auprès de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse désignée ci-après « la Commission » en qualité de commissaire aux comptes des OPCR, le requérant doit réunir les conditions suivantes : Être inscrit au tableau de la Chambre nationale des commissaires aux comptes ; Avoir exercé l'activité de commissariat aux comptes depuis plus de cinq (5) ans ; Ne pas avoir fait l'objet de condamnation pour crime ou délit, autre qu'involontaire, de nature à entacher l'honorabilité de la profession au cours des deux (2) années précédant la date de la demande d'inscription et ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire au cours des deux (2) années précédant la date de la demande d'inscription.

I. B.

AÉRONAUTIQUE Le Chinois AVIC affiche son intérêt pour le marché algérien

Le ministre de l'Industrie, Sifi Grieb, a reçu, jeudi au siège du ministère, une délégation de haut niveau du constructeur aéronautique chinois AVIC (Aviation Industry Corporation of China), activant dans plusieurs secteurs aéronautiques, mécaniques et technologiques, avec laquelle il a évoqué le lancement de futurs projets industriels en Algérie, indique un communiqué du ministère.

La rencontre avec la délégation chinoise, conduite par le président du conseil de surveillance de ce groupe public chinois, Eric Yang, s'est déroulée en présence de cadres supérieurs du ministère, de représentants du partenaire algérien et de responsables du groupe "ELEC El Djazair", précise le communiqué.

Le constructeur AVIC est l'un des principaux groupes industriels chinois, opérant dans divers secteurs tels que l'aéronautique, la mécanique, les technologies médicales et les industries vertes. Avec plus de 120 filiales et environ 500 000 employés, le groupe est présent dans plus de 60 pays, ajoute la même source.

Lors de cette rencontre, le ministre a appelé les responsables du groupe chinois à concrétiser leurs investissements en Algérie, citant les avantages stratégiques dont dispose le pays en tant que hub industriel et commercial vers l'Afrique et l'Europe, dans le cadre des réformes économiques initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

De son côté, le président du conseil de surveillance d'AVIC a affiché son intérêt pour le marché algérien, affirmant la volonté du groupe de lancer des projets industriels concrets pour le transfert de technologie, la localisation de la production et la création de valeur ajoutée locale.

Les discussions ont porté sur des projets futurs à même de contribuer au développement d'une industrie nationale intégrée et au renforcement des capacités d'exportation de l'Algérie vers les marchés régionaux et internationaux. Au terme de cette rencontre, le ministre a réaffirmé "l'engagement de l'État à accompagner ces projets, conformément aux nouvelles tendances économiques visant à diversifier l'économie et à réaliser la souveraineté industrielle".

ÉNERGIE ET MINES

La compagnie russe Geotech veut travailler avec Sonatrach et Sonarem

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, jeudi à Alger, le président de la compagnie russe GEOTECH, spécialisée en géophysique pétrolière et minière, Roman Panov, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine de la recherche et de l'exploration dans les secteurs du pétrole et des mines, à travers des projets "prometteurs", en collaboration notamment avec les sociétés Sonatrach et Sonarem, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du président-directeur général (PDG) du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, de cadres

du ministère et des sociétés Sonatrach et Sonarem, ainsi que de représentants de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT", précise le communiqué. Lors de cette rencontre, les représentants de GEOTECH ont présenté deux exposés techniques détaillés : le premier portant sur les capacités techniques de la compagnie en matière de recherche et d'exploration dans le secteur des hydrocarbures, onshore et offshore, à travers l'utilisation de techniques d'analyse géophysique et de balayage sismique de pointe. Le second exposé a évoqué les activités d'exploration minière profonde, la réalisation des cartes géologiques, la photographie 3D des formations terrestres, le développement de solutions avancées pour l'analyse des échantillons géologiques, ainsi que la conception

d'équipements spécialisés dans la collecte des données sismiques. À cette occasion, M. Arkab a souligné l'importance de "l'approche coopérative qui s'inscrit en droite ligne dans la vision de l'Algérie visant à intensifier les efforts d'exploration et d'exploitation des ressources nationales, tant dans le domaine des hydrocarbures que dans les ressources minérales, mettant en avant les atouts naturels importants dont dispose l'Algérie. Le ministère, à travers ses établissements et organismes, soutient toutes les initiatives technologiques et les partenariats fondés sur l'innovation, le transfert de connaissances et l'analyse précise des données géoscientifiques, a-t-il ajouté. Pour sa part, M. Panov a exprimé l'intérêt de son entreprise à élargir sa coopération avec l'Algérie, au regard des

grandes opportunités d'investissement offertes sur le marché algérien, et souligné l'engagement de GEOTECH en matière de transfert de technologies et de formation des compétences locales, mettant en avant l'expertise de l'entreprise acquise durant plus de 30 ans dans le domaine de la géophysique, et sa participation à des mégaprojets en Russie, en Asie centrale et au Moyen-Orient. Au terme de la rencontre, il a été convenu de poursuivre et d'approfondir les consultations techniques, à travers l'organisation de réunions spécialisées entre les experts de Sonatrach et de GEOTECH dans les domaines de l'exploration et de l'analyse des données, outre la réalisation d'études géologiques avancées, en vue de développer des projets concrets de coopération", a conclu le communiqué.

BOUIRA

Thamellaht abrite le Festival national du sel naturel

Le premier jour de la manifestation a été consacré à l'initiation d'artisans à l'extraction du sel, dans l'objectif de faire connaître cette activité artisanale (exercée autrefois par certaines familles de la région) et promouvoir les métiers traditionnels en voie de disparition.

Trente-une (31) wilayas participent à la 1ère édition du Festival national du sel naturel qui s'est ouvert vendredi à Thamellaht (Ahnif) à Bouira, avec au programme des expositions, des randonnées pédestres et des séances de formation sur l'extraction du sel. Cette première édition organisée dans le cadre de la Journée nationale du tourisme (25 juin), et qui se poursuivra samedi, enregistre une participation de 200 personnes représentant 31 wilayas, dont Bouira, Souk Ahras, Alger, Khenchela, Médéa, Jijel et Annaba, ainsi que Tlemcen, a indiqué à l'APS la directrice du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya, Mme. Samira Moumen.

Le premier jour de la manifestation a été consacré à l'initiation d'artisans (hommes et femmes) à l'extraction du sel, dans l'objectif de faire connaître cette activité artisanale (exercée autrefois par certaines familles de la région) et promouvoir les métiers traditionnels en voie de disparition, selon Mme. Moumen. Le programme inclut également des expositions de produits artisanaux et des espaces dédiés à la vente de produits de soins corporels à base du sel naturel, des ateliers de travail, et un concours du meilleur plat tradi-



tionnel. Des randonnées pédestres, des soirées artistiques, des activités sportives et d'autres pour enfants, sont aussi prévues à l'occasion. Des représentants des différents secteurs concernés, dont les

services des forêts, l'Assemblée populaire communale d'Ahnif, la Daira de M'Chedallah, la direction de la jeunesse et de sport, la Protection civile, prennent part à cette manifestation touristique et culturelle qu'abri-

te "Thamellaht", qui tire son nom du mot "melh" (sel), en raison de la présence de cette substance dans la région, selon les explications de la directrice du Tourisme et de l'Artisanat.

EL-MEGHAÏER

Plusieurs projets en cours de réalisation à Djamaâ

Un dispositif multisectoriel de lutte contre les feux de forêt durant la saison estivale a été mis à la disposition de la Protection civile et des services des forêts à travers la wilaya Tizi-Ouzou, indique un document de la direction locale de l'Hydraulique. Ce dispositif contient l'état, la localisation et les caractéristiques des 75 retenues collinaires au niveau de la wilaya, les 4 petits barrages ainsi que le barrage de Taksebt avec leurs localisations et leurs capacités ainsi que la liste des réservoirs et châteaux d'eau à travers la wilaya. Un plan Orsec comprenant un plan de communication entre les différents acteurs intervenant dans la lutte contre les feux de forêt, l'Algérienne des eaux (ADE), l'Office national d'assainissement (ONA) est, également, élaboré et mis à leur disposition. De son côté, et dans le même sillage, l'Unité locale de l'ADE, indique qu'un plan d'action contre les feux de forêt est aussi mis en place avec la mobilisation de 17 camions citernes d'une capacité totale de 127 M3 ainsi que l'installation de 53 bouches d'incendies



à travers les communes de la wilaya. L'ADE fait savoir, par ailleurs, avoir mis en œuvre un plan d'action de mobilisation des ressources hydriques durant cette saison estivale à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Ce plan d'action, est-il indiqué, touche la mobilisation de la ressource et sa distribution durant cette saison des chaleurs qui se caractérise par une forte consommation de cette res-

source vitale. Bien avant le début de la saison, une campagne de nettoyage et de désinfection de quasiment l'ensemble des réservoirs ainsi que plusieurs opérations de réhabilitation des réseaux d'adduction et de distribution dans le but d'éliminer le maximum de points noirs à l'origine de perturbations et déperditions a été menée. Il a été, également, procédé au réaménagement des fréquences de

distribution des zones côtières de la wilaya destinées à recevoir une population importante lors de cette période d'été. Aussi, et pour garder l'ensemble des ouvrages de production opérationnels à plein temps, il a été procédé à leur approvisionnement en pièces de rechange en tous genres et en groupe électrogènes de secours afin d'éviter les arrêts prolongés en cas de panne, est-il souligné.

POUR MANŒUVRES DANGEREUSES

Arrestation de deux conducteurs de camions dans les wilayas d'El Oued et de Mascara

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) dans les wilayas de Mascara et d'El Oued ont procédé à l'arrestation de deux (2) conducteurs de camions ayant effectué des manœuvres dangereuses, mettant en péril la vie des usagers de la route et des piétons, a indiqué, vendredi, un communiqué de ce corps de sécurité.

"Suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant une camionnette dont le conducteur effectuait des manœuvres dangereuses sur la RN48, au niveau de la commune de Guemar (El Oued), exposant ainsi en danger sa vie et celle des autres, et grâce à l'exploitation optimale de cette séquence vidéo, les services de la GN ont pu identifier l'auteur des faits", précise le communiqué. En conséquence, "le mis en cause a été interpellé et le véhicule utilisé lors de ces manœuvres dangereuses a été saisi", ajoute la même source, soulignant que "la Brigade territoriale de sécurité routière (BSR) de la GN a ouvert une enquête sur l'affaire, et que le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes".

Dans le même cadre de lutte contre les manœuvres dangereuses sur le réseau routier, une autre intervention a eu lieu dans la wilaya de Mascara, où "une vidéo largement diffusée sur les réseaux sociaux a permis de détecter un camion dont le conducteur effectuait des manœuvres dangereuses et zigzagait au milieu de la route, mettant ainsi en péril sa vie et celle des usagers". "En coordination avec les autorités judiciaires, une enquête a été ouverte à cet effet, ce qui a permis l'identification et l'arrestation du conducteur suspect, ainsi que la saisie du camion utilisé dans ces manœuvres", poursuit la même source, précisant que "le mis en cause sera déféré devant les juridictions compétentes pour délit de mise en danger de la vie ou de l'intégrité physique d'autrui, manœuvres dangereuses et entrave à la circulation".

A cet égard, le Commandement de la GN appelle les usagers de la route à "respecter les règles de bonne conduite et à éviter les manœuvres dangereuses susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires", rappelant la mise à leur disposition du numéro vert ainsi que la page "Tariki" pour signaler tout comportement dangereux des conducteurs ou tout ce qui pourrait porter atteinte à la sécurité des usagers de la route, conclut le communiqué.

RISQUES DE NOYADE

Des gestes qui sauvent les enfants

Synonyme de détente et de farniente, l'été est là avec son soleil généreux et ses baignades, un plaisir estival qui peut, toutefois, tourner au drame. Chaque été, des noyades surviennent à cause de quelques secondes de relâchement. Les noyades représentent en effet, l'une des principales causes de mortalité accidentelles chez les enfants. Il est donc primordial d'adopter les bons gestes pour prévenir ces accidents.

A lors que l'été a débuté, les risques de noyade sont plus que jamais au centre des préoccupations, notamment chez les enfants. Chaque été, les services de la protection civile enregistrent des centaines d'interventions liées aux noyades, parfois mortelles. La noyade représente l'une des principales causes de mortalité accidentelle chez les enfants. Un drame qui survient souvent en quelques secondes. Un enfant peut se noyer dans moins de 20 centimètres d'eau en moins d'une minute. Pour réduire les risques, la vigilance est de mise. Il est également essentiel de respecter des gestes simples pour éviter le pire. La prévention est vitale pour parer aux accidents. L'Organisation mondiale de la Santé a publié en 2014 un rapport sur la noyade qui mettait en avant les bonnes pratiques à adopter. Parmi elles, en plus des aménagements pour limiter l'accès à l'eau, figure la formation aux manœuvres de secourisme et de réanimation, qui peut contribuer à sauver des vies. Les enfants doivent rester dans le champ de vision d'un adulte s'ils sont près d'un point d'eau, même s'ils ne sont pas en train de se baigner et même s'ils savent nager. Lorsqu'on surveille un enfant, on doit éviter les distractions, comme le fait de regarder son téléphone. Une grande partie des noyades surviennent hors des heures de baignade, quand un enfant tombe accidentellement dans une piscine sans être surveillé. Pour éviter que ça se produise, les piscines doivent être entourées par une clôture. Pour plus de sécurité encore, les points d'accès à l'eau, comme les escaliers et les échelles doivent être retirés ou verrouillés lorsque la piscine n'est pas utilisée. Il est recommandé de ne laisser aucun jouet ou objet gonflable dans la piscine lorsque la baignade est terminée, pour éviter qu'un enfant chute en essayant de les ramasser. L'équipement de sécurité est tout aussi important. Il est ainsi recommandé de porter un gilet de sauvetage sur tous les types d'embarca-

tions, motorisés ou non pour éviter les risques de noyade.

La plupart des noyades sont très silencieuses, soit parce que la personne est inconsciente ou qu'elle n'est pas en mesure de crier. C'est pourquoi il faut être à l'affût de signes visuels. Une expression paniquée, des mouvements brusques des bras vers le haut ou le côté, des éclaboussures qui ne sont pas causées par le jeu, une position verticale avec le regard vers le haut sont des signes de noyade potentielle. Comme la noyade peut arriver rapidement, si on a le moindre doute, on doit sortir la personne de l'eau sans attendre. Une fois la personne hors de l'eau, il ne faut pas la laisser seule. La suite des choses va dépendre de son état de conscience et de sa respiration. Si la personne est consciente et respire, on peut l'aider en basculant sa tête vers l'arrière pour dégager les voies respiratoires. Si la personne respire, mais est inconsciente, il faut l'installer en position latérale de sécurité, ouvrir sa bouche vers le bas pour éviter qu'elle ne s'étouffe. Dans ce cas, il faut appeler les urgences. Une noyade est très vite arrivée. C'est un phénomène silencieux qui dure moins de 30 secondes, alertent les experts. Toutes les mesures sont bonnes à prendre pour l'éviter. Inscrire les enfants à des cours de natation leur permet d'apprendre au moins les gestes de base pour ne pas se noyer. Les plus jeunes, de quatre ans et moins, peuvent déjà apprendre à flotter sur le dos en faisant l'étoile pour être capables de respirer lorsqu'ils sont dans l'eau. À partir de quatre ans, l'enfant peut commencer à apprendre des mouvements pour se déplacer.

SE Baigner APRÈS AVOIR MANGÉ !

Est-ce dangereux de se baigner juste après avoir mangé ? C'est un conseil qu'on entend souvent, parce qu'il repose sur une inquiétude courante : le risque de crampes ou de noyade si l'on se baigne après un repas. Mais est-ce réellement fondé ? Pour éviter tout risque, surtout chez



les enfants, les parents ont souvent recommandé d'attendre un peu avant de nager après un repas. Même si les études scientifiques n'ont pas trouvé de preuves solides pour soutenir cette idée, c'est une précaution qui est restée dans nos habitudes par mesure de sécurité. Ne pas se baigner après avoir mangé est pourtant un conseil qui relève d'un certain bon sens. Digérer représente environ « 10 % de la dépense énergétique journalière ». Cela signifie autant d'énergie en moins pour réussir à nager. Si le fait d'avoir déjeuné ne menace pas directement la baignade, cela participe à augmenter les risques d'accidents. Du fait de la fatigue provoquée par la digestion mais aussi des variations de température entre l'air et

l'eau à ce moment de la journée, surtout en plein été.

En résumé, il faudrait « adapter ce conseil selon ses propres capacités physiques, son âge et la lourdeur du repas ingéré », expliquent les experts. Si vous vous sentez lourd et faible après avoir mangé, ne vous lancez pas en pleine mer pour une séance de nage. Finalement, rien qui ne relève d'un savoir particulier en matière de digestion ou de sport, mais surtout du bon sens. Après le repas, la température du corps augmente pendant la digestion, ce qui peut créer un différentiel plus grand avec la température de l'eau. Mais pas au point de nous faire risquer un choc thermique. « Ce risque-là n'augmente pas après manger mais effectivement la fatigue oui car la

digestion prend beaucoup d'énergie », selon les experts.

C'est surtout l'exposition au soleil avant d'entrer dans de l'eau fraîche qui pourrait s'avérer dangereuse. En effet, se plonger soudainement dans l'eau froide alors qu'on s'est exposé à la chaleur intense peut provoquer un malaise. En outre, le début d'après-midi est le moment où l'on risque le plus d'attraper des coups de soleil, ce qui est particulièrement risqué pour les enfants. Cette instruction populaire était donc dans le vrai, mais pas pour les bonnes raisons ! Autrement dit, il faudrait bien favoriser la fin de journée pour se baigner, pour avoir une eau plus chaude et des UV moins nocifs pour la peau.

A.B.

MALADIES CHRONIQUES

1,8 millions de décès évitables en Europe chaque année

Environ 1,8 millions de morts provoquées par des maladies chroniques pourraient être évitées chaque année en Europe, a indiqué l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), vendredi. "Si les MNT (maladies non-transmissibles) étaient un virus, le monde serait confiné", a déclaré le directeur régional de l'OMS pour l'Europe, Hans Kluge, déplorant que ces maladies soient "non seulement évitables ou traitables, elles sont aussi largement ignorées". Chaque année, 60% de ces décès sont liés à des facteurs comportementaux, métaboliques ou environnementaux tels le tabac, l'alcool, la mauvaise alimentation ou l'inactivité physique, facteurs en hausse en Europe de l'Est mais sur lesquels des politiques de santé publique peuvent agir. Les 40% restants pourraient être évités ou retardés grâce à un diagnostic précoce et à des soins, a souligné l'OMS. Ces décès coûtent très cher. La perte est estimée à plus de 514,5 milliards de dollars (439,4 milliards d'euros) chaque année.

SELON L'ONU DC

Près de 316 millions de personnes ont consommé des drogues en 2023

La consommation de drogues atteint désormais des niveaux sans précédent, dans un contexte d'instabilité mondiale croissante, alerte l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU DC) dans son rapport mondial présenté jeudi, faisant état de près de 316 millions de personnes ayant consommé une drogue en 2023. "En 2023, près de 316 millions de personnes ont consommé une drogue - hors

alcool et tabac -, soit 6 % de la population âgée de 15 à 65 ans, contre 5,2 % dix ans plus tôt", indique l'ONU DC dans son rapport. Le cannabis reste en tête (244 millions d'utilisateurs), suivi des opioïdes (61 millions), des amphétamines (30,7 millions), de la cocaïne (25 millions) et de l'ecstasy (21 millions).

La multiplication des crises et des déplacements de populations pourrait encore faire grimper ces chiffres, avertit le

rapport, qui souligne que de nouveaux groupes vulnérables sont exposés à la consommation ou au trafic de drogues. "Cette édition du Rapport mondial sur les drogues montre que les groupes criminels se livrant au trafic de drogues continuent de s'adapter, d'exploiter les crises et de cibler les populations les plus vulnérables", déclare la directrice exécutive de l'ONU DC, Ghada Waly.

SOUS L'ÉGIDE DES ÉTATS-UNIS

La RDC et le Rwanda signent un accord de paix

«C'est un moment important après trente ans de guerre», a déclaré le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio lors d'une cérémonie au département d'Etat aux côtés de ses homologues rwandais et de la RDC, ajoutant cependant qu'il y avait encore «beaucoup à faire».

La République démocratique du Congo (RDC) et la République du Rwanda ont signé vendredi un accord de paix sous l'égide des États-Unis, visant à mettre fin au conflit dans l'est de la RDC, qui a fait des milliers de morts. «C'est un moment important après trente ans de guerre», a déclaré le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio lors d'une cérémonie au département d'Etat aux côtés de ses homologues rwandais et de la RDC, ajoutant cependant qu'il y avait encore «beaucoup à faire». L'accord prévoit plusieurs engagements : respect de l'intégrité territoriale, cessation des hostilités, désengagement et désarmement des groupes armés non étatiques, création d'un mécanisme conjoint de coordination sécuritaire, retour des réfugiés, accès humanitaire et coopération économique régionale. Selon plusieurs sources, l'accord ouvre également la voie à un accès privilégié pour les États-Unis et leurs entreprises aux ressources minières de la région, en contrepartie de leur rôle dans la résolution du conflit. Lors de la signature, Rubio s'est dit enthousiasmé par l'accord : «Nous avons hâte d'accueillir les chefs d'État des deux pays à Washington



dans quelques semaines pour finaliser le protocole et l'accord complet.» «Mais aujourd'hui marque une étape cruciale dans cette direction», a-t-il ajouté. Il a aussi souligné que «ce n'est pas seulement une question de mettre fin aux guerres ou de sauver des

vies. Il s'agit de permettre aux gens de vivre.» Au cœur du conflit, les rebelles du M23 ont pris depuis décembre le contrôle de vastes zones dans l'est de la RDC, y compris les capitales provinciales de Goma et Bukavu, aggravant l'instabilité d'une région ron-

née depuis des années par les violences armées. Le gouvernement congolais accuse le Rwanda de soutenir le M23, ce que Kigali dément. D'après l'ONU, les combats ont déjà déplacé plus de 7,8 millions de personnes.

SOUDAN

Al-Burhan accepte une trêve humanitaire d'une semaine

Le président du Conseil souverain de transition du Soudan, Abdel Fattah al-Burhan, a accepté une trêve humanitaire d'une semaine à El-Fasher, chef-lieu de l'Etat du Darfour Nord, dans l'ouest du Soudan, a annoncé vendredi le conseil. M. al-Burhan, également commandant en chef des Forces armées soudanaises (FAS), a donné son accord à la demande de cessez-le-feu du secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, lors d'un entretien téléphonique vendredi, a indiqué le Conseil souverain dans un communiqué «Le secrétaire général de l'ONU a appelé à une trêve humanitaire

d'une semaine à El-Fasher pour soutenir les efforts d'aide et garantir l'acheminement de l'assistance à des milliers de civils pris au piège dans la ville, une proposition que le président du Conseil souverain a acceptée», précise le communiqué.

M. al-Burhan a aussi souligné l'importance de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui exigent la fin du siège d'El-Fasher par les Forces de soutien rapide (FSR).

Les FSR imposent un blocus à El-Fasher depuis mai 2024, incluant des bombardements quotidiens et de violents com-

bats urbains entre les FSR et les FAS. Ce blocus a entraîné des pénuries critiques de produits de première nécessité et de fournitures médicales.

El-Fasher est un centre administratif majeur pour la région du Darfour, qui comprend cinq Etats.

C'est la seule capitale de l'Etat du Darfour à échapper encore au contrôle des FSR. La ville, qui abrite trois camps pour les personnes déplacées, à savoir Abou Shouk, Zamzam et Al-Salam, compte environ 1,5 million d'habitants, dont 800.000 déplacés internes, selon les données de l'ONU.

ÉTATS-UNIS

La Cour suprême restreint les pouvoirs des juges fédéraux

La Cour suprême des États-Unis a infligé vendredi 27 juin 2025 un revers majeur aux juges fédéraux : elle a restreint leur capacité à suspendre, sur l'ensemble du territoire, les décisions de l'exécutif jugées illégales, offrant une victoire à l'administration Trump. La Cour suprême américaine à majorité conservatrice a accordé vendredi 27 juin une victoire considérable à l'administration Trump en limitant le pouvoir des juges de bloquer à l'échelle nationale les décisions de l'exécutif qu'ils considéraient comme

illégales. Par six voix contre trois, celles des six conservateurs contre les trois progressistes, la plus haute juridiction des États-Unis considère que les décisions de portée nationale émises par des juges fédéraux «excèdent probablement les pouvoirs conférés par le Congrès aux tribunaux fédéraux». «Lorsqu'un tribunal conclut que le pouvoir exécutif a agi illégalement, la réponse de ce tribunal ne peut pas outrepasser lui aussi ses pouvoirs», écrit au nom de la majorité la juge conservatrice Amy Coney Barrett.

CAMEROUN

Un ministre démissionne et se déclare candidat à la présidentielle

Le ministre camerounais de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Issa Tchiroma Bakary, qui a démissionné il y a quelques jours du gouvernement, a confirmé jeudi sa candidature à l'élection présidentielle prévue en octobre 2025. «Je suis candidat à la présidence de la République, parce que je rêve d'un Cameroun qui s'affirme avec force sur la scène internationale», a déclaré M. Tchiroma dans une lettre ouverte publiée mercredi sur les réseaux sociaux. Jeudi soir, il a affirmé publiquement cette ambition lors d'un direct diffusé en ligne, où il a détaillé les grandes lignes de son projet pour le pays.

TANZANIE

La présidente dissout le Parlement

La présidente de la Tanzanie Samia Suluhu Hassan a annoncé vendredi la dissolution du Parlement en amont des élections de 2025, promettant de garantir un scrutin «libre et équitable». Le pays d'Afrique de l'Est doit élire son président, ses parlementaires et ses représentants locaux en octobre. «Le gouvernement est tout à fait prêt à garantir que les prochaines élections seront libres et équitables», a déclaré Mme Hassan en concluant vendredi les travaux parlementaires. Conformément à la Constitution, le Parlement devait être dissous pour permettre la tenue des élections. Cette dissolution sera effective le 3 août, a-t-elle dit.

19 morts dans un accident de la route en Egypte

Un accident de la route survenu vendredi dans le nord de l'Egypte a fait 19 morts, dont 18 ouvrières journalières parmi lesquelles deux adolescentes de 14 ans, ont rapporté des médias d'Etat. Un camion est entré en collision avec un minibus transportant les travailleuses depuis leur village de Kafr al-Sanabsa, dans le gouvernorat de Menoufiya, à une centaine de kilomètres au nord du Caire, dans le delta du Nil, a rapporté le journal officiel Akhbar al-Youm. Selon une liste des victimes publiée par un autre quotidien d'Etat, Al-Ahram, la majorité des ouvrières étaient adolescentes, dont deux âgées de à peine 14 ans.

CHILI

Le désert d'Atacama en partie recouvert de neige

Une rare couche de neige a recouvert jeudi une partie du désert d'Atacama, le plus aride au monde, dans le nord du Chili, a rapporté le centre astronomique ALMA sur ses réseaux sociaux.

«Le désert d'Atacama s'est réveillé ENNEIGE! Un phénomène qui n'avait pas été vu depuis dix ans», a écrit sur X le centre, en référence à son site situé à quelque 2.900 mètres d'altitude où la neige est tombée.

L'observatoire a toutefois rappelé dans un communiqué que les épisodes neigeux sont réguliers «sur la plaine de Cha-

janator», située plus haut, à plus de 5.000 mètres d'altitude et à une vingtaine de kilomètres de son site touché par les chutes de neige, où il possède également des installations. Des chutes de neige comme celle-ci sont peu fréquentes, mais il est encore tôt pour affirmer qu'elles sont un effet du changement climatique, a expliqué le climatologue Raul Cordero. Cependant, «les modèles climatiques suggèrent que ce type d'événement, c'est-à-dire les précipitations dans le désert d'Atacama, devrait augmenter avec le temps», a-t-il ajouté.

CHAN 2025

Les Verts débiteront face à l'Ouganda le 4 août

Marouane A.

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, est fixée sur son premier adversaire au championnat d'Afrique des nations (CHAN 2024), (reporté à 2025). En effet, les Verts devraient affronter l'Ouganda le 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), pour le compte de la 1re journée (Gr.C) de la compétition, organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie, et l'Ouganda (2-30 août). Selon le calendrier dévoilé ce vendredi par la Confédération africaine de football (CAF), les joueurs du sélectionneur national, Madjid Bougherra, enchaîneront en défiant l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00, heure algérienne), avant de croiser le fer avec la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi au Kenya à 18h00, en clôture de la phase de groupes.

Les quarts de finale se joueront les 22 et 23 août, alors que les demi-finales (à Dar Es-Salaam et Kampala) sont fixées aux 26 août. Le match pour la troisième place se jouera le vendredi



29 août à Kampala (16h00), alors que la finale est prévue le samedi 30 août à Nairobi (16h00). L'équipe nationale A' a décroché son billet pour la

phase finale du CHAN-2024 (décalé à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba).

Lors de la précédente édition

2023, disputée en Algérie, les «Verts» avaient atteint la finale, perdue face au Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5), au stade Nelson Mandela de Baraki.

DES DÉFECTIONS DÉJÀ POUR BOUGHERA

Pour cette compétition du CHAN, le sélectionneur de l'EN A', Madjid Bougherra, devrait enregistrer une première défection et qui sera de taille. En effet, «Bougui» ne pourra pas compter sur le buteur de la L1 Mobilis et de la sélection, Adel Boulbina, qui vient de signer un contrat professionnel avec le club qatari du Duhail AC.

Cela l'exclut donc d'une participation à cette compétition qui concernera uniquement les joueurs du continent noir. C'est un coup dur pour l'EN et le coach national, surtout que celui-ci avait marqué trois buts, dont deux face à la Gambie au match retour à Annaba qui lui ont permis d'arracher la qualification en plus d'un autre but en match amical.

Il lui sera difficile donc de remplacer un joueur de sa trempe, sachant qu'il n'y a pas beaucoup d'attaquants percutants dans le championnat national. L'actuel joueur du CRB, Mahious, lui, n'est pas encore fixé sur son avenir, étant donné qu'il est lié par contrat avec le club suisse, et devra négocier sa libération pour pouvoir prendre part à la compétition africaine.

M. A.

MANCHESTER CITY Doku encense Aït-Nouri

Auteur d'un match abouti face à la Juventus (5-2), Rayan Aït-Nouri a marqué les esprits à Manchester City. Aligné sur le flanc gauche, l'international algérien a livré une performance convaincante pour sa seconde titularisation, récoltant les louanges de Jérémy Doku. Après la victoire face aux Italiens à Orlando, le Belge Doku, buteur lors de la rencontre, a tenu à souligner l'apport du latéral algérien : «Honnêtement, c'est un joueur de très haut niveau. Il s'est adapté super vite, et peut jouer à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est un vrai plaisir de jouer avec lui», a confié Doku dans des déclarations relayées par le site officiel de Manchester City.

Une complicité évidente s'est déjà créée entre les deux hommes sur le terrain, comme en témoigne le premier but du match, inscrit par Doku dès la 9e minute sur une passe d'Aït-Nouri après une percée impressionnante.

Le duo semble déjà avoir trouvé ses repères, et la langue commune y joue pour beaucoup. «Il parle aussi français, donc la connexion se fait naturellement. Je suis très heureux qu'il soit avec nous», a conclu l'ancien joueur du Stade Rennais.

Grâce à ce succès, Manchester City termine en tête de son groupe avec 9 points et se qualifie pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde des clubs. Les Skyblues affronteront le deuxième du groupe H, Al-Hilal.

Boulbina : «Al Duhail sera ma passerelle vers l'Europe»

Après avoir longtemps gardé le silence, Adil Boulbina est enfin sorti de sa réserve pour livrer ses vérités, quelques jours après son transfert au club qatari d'Al-Duhail, au micro de la radio nationale algérienne. «Mon transfert à Al-Duhail est survenu après des négociations difficiles et une réflexion approfondie», a-t-il déclaré d'emblée. «Ce n'était pas un choix arbitraire, mais bien le fruit d'une analyse détaillée de mes options.» Alors que plusieurs observateurs s'attendaient à le voir s'envoler vers l'Europe, Boulbina a pris tout le monde à contre-pied en s'engageant avec le club qatari. Un choix qu'il assume pleinement. «J'ai choisi de rejoindre Al-Duhail parce que c'est un grand club qui joue toujours pour les premières places et les titres»,

a-t-il affirmé. Le joueur formé au Paradou AC ne cache pas qu'il voit dans ce passage à Al-Duhail une étape stratégique dans son développement. «Je vais intégrer les préparations de mon nouveau club d'ici deux semaines pour commencer la préparation de la nouvelle saison», a-t-il précisé, avant d'ajouter : «Je vais livrer de grandes performances avec Al-Duhail, sous la direction du coach Djamel Belmadi, et cela constituera ma passerelle vers l'Europe.» Interrogé sur ses débuts et son parcours, Boulbina a salué le rôle fondamental de son club formateur. «L'Académie du Paradou est une école connue pour sa formation et l'exportation de joueurs vers l'Europe», a-t-il rappelé. «Elle m'a donné ma chance, comme elle l'a fait pour d'autres

qui ont ensuite rejoint la sélection nationale.» Fier de son accomplissement individuel lors de la dernière saison, l'ailier ne s'attribue pas tout le mérite. «Les buts que j'ai marqués sont le fruit d'un travail de toute une saison. Depuis mon enfance, je rêvais d'être le meilleur buteur du championnat professionnel, et Dieu merci, j'y suis parvenu.» Et de conclure : «Je remercie mes coéquipiers, car le football est un sport collectif.» Enfin, Boulbina n'a pas manqué d'évoquer son plus grand objectif, celui de rejoindre un jour l'équipe nationale algérienne A. «Porter les couleurs de l'Équipe Nationale A est le rêve de tout jeune joueur. Pour ma part, je vais redoubler d'efforts pour progresser, en espérant devenir un jour un joueur de l'EN.»

CYCLISME SUR ROUTE

Nesrine Houili domine

La course en ligne du championnat national 2025 de cyclisme sur route, disputée vendredi, sur une distance de 125 kilomètres à Tlemcen (Nord-Ouest), a été remportée par Hicham Tamazourt chez les juniors (Garçons) et Nesrine Houili, auteure d'un coup double chez les dames, en s'imposant aussi bien chez les U23 que chez les seniors. Sur le podium des juniors (Garçons), Tamazourt, sociétaire du MC Alger a bouclé la distance en 3:30.04, devançant Mohamed Abdel Raouf Mellak, de l'Olympique Baraki (2e en 3:32.42) et Salah Hamzioui, également du MCA (3e en 3:32.42). A noter que sur les vingt-cinq coureurs qui ont pris le départ de cette course, seuls 14 ont franchi la ligne d'arrivée. En effet, dix d'entre eux ont dû abandonner en cours de route, alors que huit autres n'ont même pas pris le départ de cette course. Pour sa part, Mahmoud Sidi-Moussa, de

l'Olympique Baraki, a été disqualifié selon les organisateurs. Chez les dames, Nesrine Houili, de l'équipe Madar Pro-Team, a littéralement survolé la compétition, en s'imposant haut la main, aussi bien chez les seniors que chez les moins de 23 ans. Chez les seniors, la jeune oranaise s'est imposée en 3:32.42, soit avec 24 minutes d'avance sur Fatma Serine Houmel, du Club Cycliste de Dély Ibrahim (2e en 3:56.21), au moment où Imène Maldji, de l'équipe Madar Pro-Team a complété le podium en 4.09.37. Les chronos de Nesrine Houili et Fatma Serine Houmel étaient les mêmes comptabilisés en U23, ce qui leur a permis de s'emparer là encore des deux premières places. La compétition a démarré jeudi, avec le contre-la-montre individuel des seniors (messieurs) et des U23 (garçons). Des épreuves remportées deux coureurs du MC Alger, respectivement

Azzedine Lagab (Seniors) et Zakaria Ali Sahiri (U23). Lagab a bouclé la distance de 27,4 kilomètres en 39 minutes et 53 secondes, devant deux coureurs de la formation Madar Pro-Team, respectivement Islam Mansouri (40m48sec) et Hamza Mansouri (42m08sec). Dans la catégorie des moins de 23 ans, Sahiri a bouclé la même distance en 42m15sec, devant Oussama Abdallah Mimouni de la formation Madar Pro-Team (42m29sec) et Anes Riyahi, de l'équipe Madar Pro-Team développement (43m21sec). Samedi, ce sera au tour des Seniors (messieurs) de disputer leur course en ligne, prévue sur une distance de 180 kilomètres selon les organisateurs. Le dimanche 29 juin a été laissé comme journée de repos, pour que les athlètes puissent se ressourcer et se préparer en prévision des épreuves de vélo tout terrain, prévue le lundi 30 juin.

IL QUITTE LOS ANGELES FC

Olivier Giroud est en contacts avancés avec Lille

Le Los Angeles FC a annoncé vendredi le départ de son attaquant français Olivier Giroud, ouvrant la voie à sa probable arrivée à Lille qui, selon plusieurs médias, est en contacts avancés avec le meilleur buteur de l'histoire des Bleus. Le Losc est-il en passe de réussir un des gros coups du mercato estival en Ligue 1 ? Une première étape a en tout cas été franchie. "Le LAFC et l'attaquant Olivier Giroud ont décidé d'un commun accord de se séparer (...). Le dernier match de Giroud en tant que membre du LAFC aura lieu le dimanche 29 juin" contre Vancouver, a écrit le club californien sur son site internet. Giroud (38 ans) avait rejoint la cité des anges en 2024 après avoir passé trois saisons à l'AC Milan.

L'homme aux 57 buts en équipe de France (137 sélections) avait alors effectué ses adieux en sélection à l'issue de l'Euro organisé en Allemagne et semblait devoir terminer sa carrière aux Etats-Unis, aux côtés de l'ex-gardien et capitaine de l'équipe de France Hugo Lloris. Mais le bilan du champion du monde 2018 n'a pas été très fameux sous les couleurs du club californien, avec lequel il n'a inscrit que trois buts en saison régulière de MLS (Major League Soccer), la ligue nord-américaine. Selon plusieurs médias, l'ancien joueur de Montpellier, d'Arsenal, de Chelsea et du Milan AC est depuis plusieurs jours en contacts avec Lille. Le club nordiste trouverait ainsi un remplaçant à Jonathan David, son buteur



providentiel ces cinq dernières saisons, parti cet été au terme de son contrat.

POGBA ET GIROUD EN LIGUE 1 ?

Il apporterait également son expérience à un club qui en a souvent manqué dans les grands rendez-vous, passant à côté d'une première qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions qui lui tendait les bras au printemps, par exemple. Rien ne dit toutefois que Giroud,

au crépuscule de sa carrière, serait, s'il venait à signer, le buteur attiré des Dogues, qui doivent encore recruter à ce poste. Mais même dans un rôle de remplaçant, sa présence pourrait être bénéfique à un groupe qui a manqué de leaders, à l'exception de son capitaine Benjamin André, et qui a pour objectif de retourner en Ligue des champions au terme de la saison prochaine. S'il signe au Losc, Giroud, également vainqueur de la Ligue des nations avec

les Bleus en 2021, pourrait être le deuxième glorieux rescapé de l'épopée des Bleus à la Coupe du monde 2018 à revenir en France cet été puisque Paul Pogba devrait très bientôt s'engager avec l'AS Monaco. Mais il ne retrouverait pas son ancien coéquipier Samuel Umtiti, autre taulier des Bleus lors de leur campagne de Russie, qui a quitté Lille à l'issue de la saison écoulée, sans jamais s'y être imposé à cause de blessures à répétition.

Ansu Fati rejoint Monaco

L'attaquant espagnol de Barcelone, Ansu Fati, a passé avec succès sa visite médicale à Monaco vendredi, et s'engagera officiellement avec le club de la Principauté dès le 1er juillet, sous la forme d'un prêt d'une saison avec option d'achat, a-t-on appris vendredi de sources proches du dossier. Ansu Fati, 22 ans, qui est arrivé en Principauté jeudi soir, a passé la journée de vendredi à effectuer des tests médicaux, qui se sont révélés concluants. Monaco, Barcelone et le joueur sont ainsi totalement d'accord pour le prêt de ce dernier pour une saison, assorti d'une option d'achat de 11 millions d'euros. D'après cette même source, l'officialisation du contrat ne pourra être effectuée avant le 1er juillet. Barcelone prendra en charge une partie du salaire de l'international espagnol (11 sélections, deux buts), révélé à l'âge de 17 ans en Catalogne, mais toucherait un important intéressement sur une éventuelle plus-value à la revente. A la condition que Monaco lève l'option de transfert en mai prochain, puis cède le joueur dans une opération ultérieure. D'autre part, l'international français Paul Pogba, 32 ans, également arrivé en Principauté jeudi soir en provenance des Etats-Unis, après trois saisons quasi blanches en raison d'une suspension de 18 mois pour dopage, de blessures, mais qui a également été victime d'une affaire de séquestration et tentative d'extorsion de fonds, a également débuté, vendredi, sa batterie d'exams médicaux. Ils doivent se poursuivre ce samedi. Si tout se passe bien, l'international français (91 sélections, 11 buts) champion du monde 2018 devrait ensuite s'engager avec le club monégasque pour deux saisons. Dès que les contrats seront validés, Pogba, Fati, mais aussi la troisième recrue monégasque, l'international anglais Eric Dier, devraient être présentés à la presse le 3 juillet prochain, pour leurs débuts officiels avec Monaco.

LAZIO ROME

Sunderland se renseigne sur Guendouzi

Les Blacks Cats ont validé leur retour en Premier League grâce à leur victoire 2-1 contre Sheffield United en finale des playoffs et sont en pleine construction de leur nouvel effectif. Le club, qui avait quitté l'élite anglaise en 2017, se veut ambitieux. Et c'est dans cette optique que le nom de Guendouzi revient. Régis Le Bris connaît bien le joueur pour l'avoir côtoyé à Lorient quand, en charge des U17, le technicien avait vu débarquer le jeune milieu de terrain en provenance du PSG. Après Lorient, où il a fait ses débuts professionnels, Mattéo Guendouzi a franchi les paliers à Arsenal, au Hertha Berlin puis à l'OM. Il s'épanouit désormais à la Lazio (club qu'il a rejoint en prêt avant son transfert définitif), où il est devenu un joueur important (37 matchs de Serie A sur la saison 2024-2025, neuf en Ligue Europa). La Lazio connaît des difficultés financières qui pourraient pousser la direction à vendre ses joueurs à potentiel. Et voir un club de Premier League venir toquer à la porte pourrait bien aider. Reste toutefois à savoir si Mattéo Guendouzi sera à l'écoute ou non, et si l'intérêt de Sunderland se concrétisera avec une offre. Un club anglais qui est sur le point de s'attacher les services de Florent Ghisolfi, ancien directeur sportif de Nice qui vient de quitter l'AS Rome, pour le poste de directeur du football.

MONDIAL DES CLUBS

Raphinha critique la Fifa sur le droit aux congés



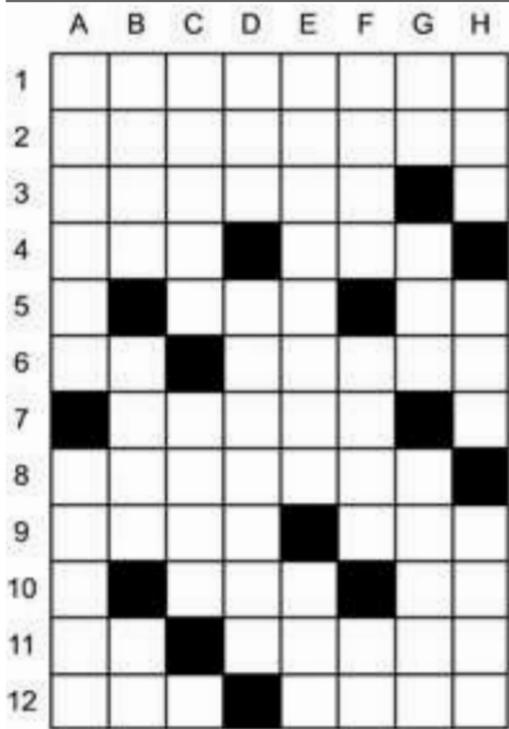
Le Brésilien Raphinha sort la boîte à tacles. La star du FC Barcelone a durement critiqué vendredi la nouvelle Coupe du monde des clubs, qui rogne selon lui sur les "vacances" des joueurs de grands clubs européens au calendrier déjà surchargé. Champion d'Espagne en titre, le Barça est un des grands absents du tournoi qui se déroule actuellement aux États-Unis et réunit notamment les lauréats des quatre dernières éditions

de la Ligue des champions. "En tant que joueur d'un club européen, je me dis qu'on est censé être en vacances, non?", a estimé Raphinha, 28 ans, lors d'un événement d'un sponsor à Sao Paulo. "C'est compliqué pour nous de devoir renoncer à nos vacances. Nous y avons droit. Tout le monde mérite au moins trois semaines ou un mois de vacances. Beaucoup de ceux qui sont au Mondial n'y auront pas droit (...) Personne n'a

demandé aux joueurs s'ils étaient d'accord avec les dates", a-t-il insisté.

Il a cité notamment les cas de ses compatriotes Marquinhos et Beraldo, qui disputent actuellement le Mondial des clubs avec le Paris Saint-Germain. "Moi, je suis en vacances, et ils devraient l'être aussi", a-t-il lancé. "Ils ont gagné la Ligue des champions et ont à peine eu le temps de célébrer leur titre. Ils sont venus jouer en équipe nationale et sont partis dans la foulée pour disputer ce Mondial. Ils n'ont pas arrêté", a ajouté l'ancien joueur du Stade Rennais. Co-meilleur buteur de la Ligue des champions (13 réalisations, à égalité avec Guirassy), où le Barça a été éliminé en demi-finales par l'Inter Milan, Raphinha est considéré comme l'un des prétendants au Ballon d'Or. Il a par ailleurs inscrit 18 buts et donné neuf passes décisives en championnat espagnol. Toutefois, la nouvelle Coupe du monde des clubs suscite un fort engouement au Brésil, dont les quatre équipes engagées se sont qualifiées pour les huitièmes de finale à l'issue de la phase de poules, qui s'est terminée jeudi, et a été marquée notamment par la victoire de Botafogo sur les champions d'Europe du PSG (1-0).

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Chant liturgique. Installa.
- B. Anciens boucliers. Elle est parfois ondulée. Actinium pour le chimiste.
- C. Un peu rustiques. Réussit à placer.
- D. Solution du mystère. Défenseur sur un terrain.
- E. Très chagrinées. On en tire le lait.
- F. État d'Amérique. Bruits de la faune. Petit morceau de lard.
- G. Précède un verbe pronominal. Entre l'est et le nord. Couper du fromage.
- H. Les dunes s'y alignent. On lui fait de la pub au pub. Ils font mal aux pieds.

HORIZONTALEMENT

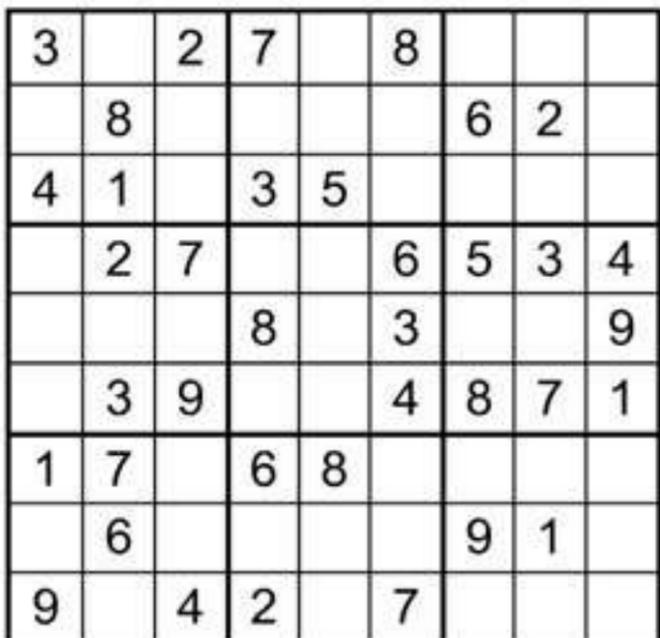
- 1. Elle fait le bonheur des bricoleurs.
- 2. Façonner une statue.
- 3. La vie, mais après.
- 4. Qui va finir au rebut. Appel peu discret.
- 5. Se pêche en Méditerranée. Réplique puérile.
- 6. Conjonction. Possession illégale.
- 7. Colorer en jaune.
- 8. Moment de bien-être.
- 9. Frustré. Besace ou cartable.
- 10. Jean, poète alsacien. Il coule en Italie.
- 11. Chiffre d'affaires. Doux canard.
- 12. Balle rapide. Suis utile.

LES MOTS FLÉCHÉS

NARINE DE CHEVAL CAILLOUX DE LA PLAGE	DÉRIVE LE COURS GRANDEMENT	FREQUENT COMPAGNON DE JERRY	PRIÈRE ADRESSÉE À LA VERGE BEAU PAVILLON IMITE LE DAM	TRISTE SON DE CLOCHE ÉLÉMENT DE L'ŒIL	ENCOQUES CLAIREMENT
DÉGUS-TERAIS PASSÉE DE DATE	DÉCOMPTE DES ANS A BIEN CHAUD	VILLE DANS LE NORD DE LA FRANCE	QUI PROVIENT DE	TERMI-NAISON VERBALE	OS DE LA CAGE THORACIQUE
IL EST COUPE QUAND IL EST MÛR	YAOURT ET CRÈME FRAÎCHE	REGION DE MARSEILLE FOND DE BATEAU	CREUSES L'APRES-MIDI RHESUS	DIEU ÉGYPTIEN ÉCRITURE DE SE-CHÉ TAÏME	EST-OUEST BONNE CARTE
SOLDAT QUI DESCEND DU CIEL	CAJOLEUR, GAÛN MAUGRÉA	MÉTRO FRAN-CILIEN ACTION DE SCOUT	FAVORISÉ PAR LES DIEUX	ILS AIMENT AVOIR MAL	
SOIRÉE BRIL-LANTE MET BAS À L'ÉTABLE					
DEVANT CE QUI EST À LUI OU À ELLE					



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ADAGE ALOES ANCOLIE ANGORA ARNICA ATOLL ATROCE CAMELIA CONVOI
 DURETE EXERCICE FECULENT FLONFLONS GACHIS GENT IGUE MOINDRE
 ORTHODOXE RATIO REALISER REDACTEUR RESTE SELECT SENIOR SOFT STUC
 TENOR TONIFIANT TRONC

R	T	F	O	S	A	A	R	E	S	T	E
U	E	O	L	R	T	A	R	T	I	N	F
E	C	A	N	O	T	D	S	E	H	E	E
T	I	I	L	I	N	H	E	R	C	G	A
C	C	L	O	I	F	F	O	U	A	N	T
A	R	E	O	V	S	I	L	D	G	R	R
D	E	M	L	C	N	E	A	O	O	I	O
E	X	A	T	E	N	O	R	N	N	X	C
R	E	C	S	T	S	A	C	U	T	S	E

UNE VITRINE NUMÉRIQUE DU PATRIMOINE NATIONAL

L'application «Discover Algeria» est lancée

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a procédé mercredi à Alger, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, au lancement officiel de l'application électronique Discover Algeria. Cette application numérique, accessible en plusieurs langues, a pour but de faire découvrir au grand public les sites historiques, archéologiques et culturels du pays à travers des contenus interactifs.

Samy Terki

La cérémonie s'est tenue en présence du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, ainsi que de hauts responsables de l'État, d'artistes, de sportifs et de représentants de plusieurs institutions publiques et privées.

Dans son discours, M. Ballalou a souligné que «l'application Discover Algeria se veut un outil intelligent conçu en huit (8) langues, permettant des visites virtuelles des monuments et sites culturels à travers des photos et des courtes vidéos promotionnelles et de circuits interactifs appuyés par l'intelligence artificielle». Il a mis l'accent sur la place que prend la numérisation dans la stratégie nationale de promotion du patrimoine.

«La préservation du patrimoine culturel, toutes formes et composantes confondues, est l'un des axes auxquels l'État accorde un intérêt particulier», a-t-il affirmé. Il a ajouté que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, «accorde un intérêt particulier à cette question, partant de son engagement ferme en faveur de la préservation de l'identité nationale et du renforcement de la place de la culture algérienne aux niveaux national et international».

L'application a été réalisée en collaboration avec l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC), et à l'initiative de la start-up technologique Alpha Aero Systems. Selon le ministre, ce projet s'inscrit



dans une volonté d'ouverture, d'accessibilité et de modernisation. Il a déclaré que cette application vient «concrétiser ces tendances pour rendre le patrimoine accessible à tous les Algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ainsi qu'à tout touriste étranger désirant découvrir la richesse du pays». Il a rappelé que cette démarche s'inscrit dans un programme plus large de transformation numérique du secteur culturel. Le ministère a récemment lancé la plateforme Sacoddo, qui «s'inscrit également dans le cadre du renforcement de l'accès au contenu culturel algérien via les médias numériques».

Dans ce même esprit, il a expliqué que «la numérisation et la

transformation du patrimoine en contenu interactif constituent une nécessité impérieuse, voire une opportunité pour renforcer le tourisme et la culture, développer l'économie locale et parvenir à une communication effective avec les nouvelles générations». Il a précisé que l'État avait mobilisé «des ressources énormes pour la préservation du legs national à travers des entreprises spécialisées chargées de la gestion de 147 sites archéologiques et historiques ainsi que de 28 musées-sites».

Le ministre a également rappelé que l'Algérie compte «sept (7) sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et 13 éléments de son patrimoine culturel immatériel

reconnus à l'échelle internationale», ce qui montre l'importance que le pays accorde à la sauvegarde de ses repères historiques et culturels.

De son côté, le directeur général de la start-up Alpha Aero Systems, M. Ali Kerki, a donné des précisions techniques sur le fonctionnement de l'application. Il a indiqué que Discover Algeria est «un outil numérique intégrant l'intelligence artificielle, conçu pour faciliter l'exploration des sites touristiques, historiques et archéologiques, en réponse au manque constaté en matière de valorisation du patrimoine par les moyens numériques modernes».

S. T.

L'Algérie pilote un dossier collectif sur les jeux traditionnels pour l'UNESCO

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a annoncé jeudi à Alger que l'Algérie travaille actuellement à la préparation d'un dossier collectif intitulé Jeux traditionnels, destiné à être inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Ce dossier, préparé au nom du groupe des États arabes, s'inscrit dans le cadre de la stratégie arabe de valorisation du patrimoine immatériel commun.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, et en présence de Mme Kaouter Krikou, ministre des Relations avec le Parlement, M. Ballalou a précisé que «la démarche d'inscription du dossier des jeux traditionnels, au nom du groupe arabe, s'inscrit dans le cadre de la poursuite des mesures d'inscription collective des éléments du patrimoine immatériel arabe». Répondant à une question sur les mesures concrètes prises par le gouvernement pour protéger le patrimoine culturel

algérien, le ministre a indiqué avoir abordé ce sujet avec le directeur général de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), le Dr Mohamed Ould Amar. Il a précisé que «l'Algérie s'attelle actuellement à élaborer ce dossier au nom du groupe des États arabes et s'emploie à présenter une première étude sur cet élément patrimonial culturel arabe commun, dont la soumission pour proposition d'inscription auprès de l'UNESCO est prévue d'ici le mois de septembre prochain».

Dans le prolongement de cette démarche, l'Algérie participe également à d'autres projets d'inscription collective, parmi lesquels figurent les dossiers palmes et fibres végétales, traditions artisanales et pratiques sociales, fabrication et pratique du luth et métier de la poterie traditionnelle, savoir-faire et pratiques. À ce sujet, le ministre a rappelé que certains dossiers ont déjà été inscrits conjointement par l'Algérie et d'autres pays arabes, comme la gravure sur métal et la calligraphie arabe.

Il a souligné la volonté claire de l'État de préserver et de valoriser son patrimoine culturel en affirmant que «les efforts de son secteur pour soutenir, préserver et valoriser notre culture et notre identité, se poursuivent de manière soutenue». Pour renforcer ce travail de fond, une révision de la loi 98-14 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel est en cours. Cette révision comprendra notamment «l'introduction d'une disposition spécifique relative au patrimoine culturel immatériel», a-t-il précisé.

Par ailleurs, le ministre a rappelé qu'entre 2008 et 2024, l'Algérie a inscrit 13 éléments culturels immatériels sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il a réaffirmé l'engagement de son département à «poursuivre l'inscription des éléments relatifs à l'identité culturelle algérienne sur la liste de l'UNESCO», en mentionnant notamment le dépôt du dossier relatif au zellige.

S. T.

Cinq cinéastes algériennes sélectionnées dans le cadre du programme «Hiya»

Samy Terki

Le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) a dévoilé, mercredi à Alger, les noms des cinq réalisatrices algériennes retenues pour participer à l'édition 2025 du programme «Hiya», destiné à accompagner des femmes porteuses de projets cinématographiques. L'annonce a été faite dans un communiqué officiel, qui souligne l'importance de cette initiative dans le soutien à la création féminine dans le domaine du 7^e art.

Parmi les nombreuses candidatures reçues, la commission chargée de la sélection a retenu cinq projets. Il s'agit de ceux de Hana Gherbi, Chafika Djebaili, Sirine Achir, Ania Sedda Brinis et Amira Ouadah.

Selon le communiqué, la commission «a salué la qualité artistique de toutes les œuvres soumises». Le processus de sélection a été jugé «difficile», notamment en raison du «nombre très limité de places disponibles pour cette session», limité à cinq. Le CNCA tient à préciser que «la décision de la commission ne remet pas en cause la qualité des œuvres non retenues, ni la valeur des projets présentés».

Lancé au début du mois de juin, le programme Hiya (qui signifie «elle») a pour objectif d'accompagner les cinéastes algériennes dans le développement de leurs projets de courts métrages de fiction. Il offre un cadre structuré, mêlant formation, échange et suivi professionnel.

La première étape du programme se déroulera les 29 et 30 juin au siège du CNCA, à Alger. Deux journées d'ateliers sont prévues, sous la supervision technique de la réalisatrice Yasmine Chouikh. Ces «séances» permettront aux cinq lauréates de présenter leur projet, d'échanger avec des professionnelles du secteur, et de bénéficier de conseils concrets sur l'écriture, la réalisation et les différentes étapes de production.

Ce premier cycle sera suivi par un accompagnement individualisé, qui s'étalera sur une année entière, de juillet 2025 à juin 2026. Chaque «participante» sera suivie dans l'évolution de son projet, avec un encadrement pensé pour répondre aux besoins spécifiques de chacune, depuis l'écriture jusqu'à la mise en œuvre.

À travers Hiya, le CNCA réaffirme son engagement pour un cinéma plus inclusif, qui donne la parole à des voix longtemps sous-représentées. Il s'agit de créer des espaces concrets de travail, de réflexion et de production pour les femmes, dans un secteur où les obstacles restent nombreux.

S. T.

16



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:39	12:47	16:39	20:08	21:48

MEETING INTERNATIONAL EN BELGIQUE

L'ALGÉRIEN SKANDER DJAMIL ATHMANI VAINQUEUR SUR 200M

Le sprinter algérien Skander Djamil Athmani a remporté le 200 mètres d'un meeting international d'athlétisme, disputé samedi en Belgique, avec un chrono de 20.96. Sur le podium de cette course, l'international algérien a devancé deux Belges, Olivier Lifrange

(2^e en 20.97) et Timber Huysmans (3^e en 21.20"). Le mérite d'Athmani est d'autant plus grand qu'il a remporté cette course en bravant un vent défavorable de 1,9 mètre/seconde, sans parler de la résistance farouche de Lifrange, qu'il a battu au

sprint, avec un centième de seconde d'avance. Une nouvelle victoire, qui confirme l'excellente forme dans laquelle se trouve actuellement l'international algérien, ayant remporté de nombreuses courses au cours des trois derniers mois, y compris sur 100 mètres.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 29 JUIN 2025 // N°1105 // PRIX 20 DA

POUR AMÉLIORER L'INTERCONNEXION MULTIMODALE

L'Anesrif prévoit une grande gare ferroviaire à Bab Ezzouar

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) envisage de réaliser une grande gare ferroviaire à Bab Ezzouar (Alger), à même de constituer "un nouveau pôle urbain" qui contribuera à améliorer l'interconnexion multimodale, selon un responsable de l'agence.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la participation de l'ANESRIF à la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA 2025), du 23 au 28 juin, le directeur chargé de la communication au sein de l'agence, Abdelkader Mazar, a précisé que la gare reliera les lignes ferroviaires longues distances à celles de la banlieue d'Alger, tout en étant connectée aux moyens de transport urbain, à l'instar du métro, du tramway et des taxis, pour une organisation plus efficace du trafic ferroviaire dans la capitale. "Des normes strictes" ont été mises en place pour le choix du bureau d'études chargé de la conception, en vue de garantir un haut standing pour la capitale.

Par ailleurs, le responsable a fait état de l'avancement du projet de la ligne minière ouest Béchar-Gara Djebilet (Tindouf), dont la livraison est prévue à la fin de l'année en cours, soit "avant les délais contractuels fixés à mars 2026". Ce projet, qui s'étend sur une distance de 950 km, est réalisé en "un temps record", en dépit des défis techniques, géographiques et climatiques, eu égard à l'importance stratégique que lui accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-il précisé, ajoutant que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base "suit quotidiennement l'état d'avancement des travaux via des plateformes numériques fournissant des données en temps réel". S'agissant du premier tronçon de la ligne, qui s'étend sur 200 km



entre Béchar et les frontières de la wilaya de Béni Abbès, dont la réalisation est supervisée par des entreprises publiques, M. Mazar a indiqué que la 2^e partie de ce tronçon (107 km) est à sa phase finale, la pose des rails ayant débuté, et sera livrée avec la gare de Hammaguir à la fin de l'année en cours.

TINDOUF- GARA-DJEBILET : LES TRAVAUX DE POSE DES RAILS SONT PRESQUE ACHEVÉS

Le président de la République avait procédé, en avril dernier, à la mise en service du tronçon reliant Béchar à Abadla sur une distance de 100km. Aussi, le tronçon s'étendant du point kilométrique 200 jusqu'à Oum El Assel (Tindouf) sur une distance de 440km, dont la réalisation est assurée par la société COSIDER Travaux Publics et l'entreprise chinoise CRCC, connaît des progrès notables,

notamment avec le lancement des travaux de réalisation des gares de Hassi-Khebbi et Tebelbala. S'agissant du tronçon reliant Tindouf à Gara-Djebilet (135km), les travaux de pose des rails sont presque achevés, parallèlement à l'avancement des travaux de la gare de Gara-Djebilet. Le tronçon Oum El Assel-Tindouf (175km), réalisé par des entreprises publiques, enregistre, quant à lui, une grande progression, l'opération de pose des rails et la réalisation des gares d'Oum El-Assel et de Tindouf ayant été lancées. La ligne ferroviaire sera dotée de 30 stations de croisement, dont deux stations de bifurcation pour une plus grande fluidité du trafic. Des traverses monobloc en béton de 2,6 mètres de long, pouvant supporter de lourdes charges, ont également été utilisées, permettant ainsi l'exploitation de trains avec une charge

nette de 22,100 tonnes par voyage.

Pour ce qui est de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba (Tébessa) sur une distance de 422 km, M. Mazar a souligné que l'ANESRIF est à pied d'œuvre pour la livraison des différents tronçons avant les délais impartis, notamment après la visite effectuée fin mai, par le ministre du secteur, M. Lakhdar Rekhroukh, au site où le début de la réception de certains tronçons avait été annoncé. Dans le même contexte, M. Mazar a évoqué le projet de la ligne des Hauts-Plateaux, s'étendant de Tébessa (Est) à Sidi Bel Abbès (Ouest), dont la plupart des tronçons ont été achevés, tandis que le tronçon Tissemsilt-Tiaret (60 km) devrait être livré au cours de l'année prochaine.

APS

LARBAOUI PRÉSIDE LA 195^e SESSION DU CPE

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, samedi, les travaux de la 195^e session du Conseil des participations de l'État (CPE), consacrée essentiellement à l'étude du plan de renforcement du réseau de câbles sous-marins du Groupe Télécom Algérie (GTA), et ce en exécution des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministre. "Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, samedi 28 juin 2025, les travaux de la 195^e session du Conseil des participations de l'État (CPE), consacrée essentiellement à l'étude du plan de renforcement du réseau de câbles sous-marins du groupe Télécom Algérie (GTA), considéré comme l'épine dorsale de la transmission des services du réseau internet, selon des conditions permettant son acquisition et des normes assurant la continuité de ses services, et ce en exécution des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", lit-on dans le communiqué.

UN LIVRE SUR LES NOMS DES OISEAUX DES STEPPES DE L'OUEST ALGÉRIEN

Un nouveau livre intitulé "Les noms arabes des oiseaux des steppes de l'Ouest algérien" vient de paraître. L'ouvrage met en lumière les noms de 179 espèces d'oiseaux vivant dans la wilaya de Nâama, ont indiqué ses auteurs, Ali Kouacem et Mohamed Toufik Yousefi. Les deux auteurs, cadres à la Conservation des forêts de la wilaya de Nâama, présentent dans cet ouvrage les noms en arabe des espèces d'oiseaux peuplant les steppes de l'Ouest algérien et plus particulièrement celles de Nâama. Cette classification repose sur divers critères, tels que les caractéristiques physiques, les couleurs, les habitats d'origine ou préférés, ainsi que les sons émis par les oiseaux. Le livre propose une variété de lexiques arabes, constitués chacun d'un seul mot, attribués à une espèce donnée d'oiseau. Les auteurs soulignent que les noms arabes collectés dans cet ouvrage, qui concernent les oiseaux des steppes de l'Ouest et représentent 44 % de l'avifaune présente en Algérie (soit près de 400 espèces au total), sont plus expressifs et complets que leurs équivalents en anglais ou en français. Ils précisent également que ces noms conviennent aussi bien aux mâles qu'aux femelles.

TRAIL DE LA VILLE D'ALGER

VICTOIRE DE MOUSSAOUI ET AÏT SALEM

La course pédestre "Trail de la Ville d'Alger", disputée sur une distance de 16 kilomètres, a été remportée par Abdelhamid Moussaoui chez les messieurs et Souad Aït Salem chez les dames. Le podium des messieurs a été complété par Adel Saâdi et Abdelbasset El Hamel, alors que chez les dames, c'est Halima Boughazi qui a pris la deuxième place, devant Nawal Abbas. Les lauréats de ce trail ont eu droit à des récompenses financières, allant de 120 000 DA pour les troisièmes à 180 000 DA pour les vainqueurs, alors que les deuxièmes ont reçu 150 000 DA.

LE SG DE LA FNTIEG RÉÉLU

Le secrétaire général (SG) de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), Mohamed Abdelfattah Ouled Naoui, a été réélu pour un nouveau mandat, lors des travaux du congrès de la fédération, tenu samedi à Alger. Le congrès s'est déroulé en présence du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, et du

ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, ainsi que du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, et du SG de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout. Dans une allocution à cette occasion, M. Takdjout a affirmé que la tenue de ce congrès s'inscrivait dans le cadre du "renforcement de la culture du dialogue, afin de créer un climat de travail propice et

serein et d'améliorer les conditions des travailleurs et de la fédération". Pour sa part, M. Ouled Naoui a exprimé ses remerciements aux participants pour le renouvellement de la confiance en sa personne, estimant que c'est "une motivation supplémentaire pour continuer à travailler en vue de réaliser davantage d'acquis en faveur des travailleurs durant la période à venir".